

relations

octobre 1983

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS



photo: Michel Cloutier

TCHAD

LA GUERRE DES AUTRES

AMÉRIQUE LATINE

LE MOUVEMENT POPULAIRE

CANADA

LES MISSILES CRUISE

no 494

1,50\$

SOMMAIRE

volume 43

numéro 494

octobre 1983

FACE À L'ACTUALITÉ

- Les ménagères et le mouvement des femmes (G.B.) — Un homme de dialogue et de vie intérieure (A.B.) — La déportation des Haïtiens à Belize: un marché cynique et lucratif (E.V.) — Le choix et l'aventure (R.M.) — L'arrivée des Anges: avons-nous encore une police? (J.H.) 243

ARTICLES

- André MAILHOT SUCO peut-il disparaître? 248
Guy PAIEMENT La conspiration de la Bonne Nouvelle? 250
François GLOUTNAY Le Sommet québécois de la jeunesse: une désinvolture politique qui étonne 254
Irénee DESROCHERS Le Fonds des travailleurs pour des emplois 256
Michael COOKE Le Canada et le nucléaire 260
Gustavo DANS Le mouvement populaire en Amérique latine 262
P. CHAMY et S. RAVI Génocide au Sri Lanka 266
Aubert BERTRAND Tchad: la guerre des autres 268
Jean-Marie TILLARD L'oecuménisme à un tournant? 270
Marie-Josée POIRÉ Trouver la voie d'une réelle sororité 271
Richard LAÇASSE "Aller jouer dehors!" 272
Tom EDMONDS Les chrétiens, non pas les Églises comme telles, doivent faire le combat politique 273
Julien HARVEY Pour le départ du Père Émile Le-gault 275

CHRONIQUES

- Yves LEVER Bonheur d'occasion: Gabrielle Roy aurait aimé! 276
Le Festival des films du monde: confirmation, mais... 277
PÊLE-MÊLE 278
Jacques COUTURE Pensées du bout du monde 279

relations

revue du mois publiée sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

BUREAUX

8 100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9;
tél.: (514) 387-2541.

DIRECTEUR

Albert Beaudry

CONSEIL DE DIRECTION

Jean-Louis D'Aragon, Jean-Paul Rouleau, Jacques St-Aubin, Roger Sylvestre.

COMITÉ DE RÉDACTION

Ginette Boyer, assistante à la rédaction, Jacques Chênevert, Irénée Desrochers, Julien Harvey, Denis Lalonde, Karl Lévesque, Roger Marcotte, Guy Paiement.

COLLABORATEURS:

Diane Alméras, Marcel Arteau, Nadia Azer, Renaud Bernardin, Michel M. Campbell, François Gloutnay, Yves Lever, Annine Parent Fortin, Jean Picher, Andrée Pilon Quiviger, Jacques Racine, Jean-Paul Rouleau, Carolyn Sharp.

PAGE COUVERTURE

Jean Villemaire

PHOTOS

Paul Hamel

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais
(514) 387-2541.

DISTRIBUTION:

Les Distributeurs Associés du Québec (DAQ) Ltée
3600, boul. du Tricentenaire,
Montréal H1B 5M8
(514) 645-8754.

Relations est une publication du Centre Justice et Foi.

Prix de l'abonnement: 12,50 \$ par année (10 numéros). Le numéro: 1,50 \$.

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans le *Répertoire analytique d'articles de revue du Québec (RADAR)* de la Bibliothèque nationale du Québec, dans l'*Index analytique de périodiques de langue française (PERIODEX)*, dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilms*, Ann Arbor, Michigan 48106 U.S.A.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0143

face à l'actualité

LES MÉNAGÈRES ET LE MOUVEMENT DES FEMMES

Si les femmes collaboratrices de leurs maris ont aujourd'hui une existence sociale et légale, c'est grâce au travail acharné des femmes de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) accompli depuis quelques années. À leur colloque des 15-16-17 août dernier, elles ont cette fois décidé de faire reconnaître une autre dimension ignorée de la vie des femmes: le travail au foyer.

Déjà, en septembre dernier, l'AFEAS présentait les résultats d'une enquête menée au printemps 1982 auprès de 2050 Québécoises au foyer, afin de mieux connaître leur situation sociale, juridique et économique. Ces résultats¹ ont été étudiés thème par thème (statut financier, motivations, mesures sociales, etc.), au cours de l'année 1982-83, par les 600 cercles AFEAS. C'est là qu'ont pris naissance les recommandations qui ont été débattues lors du colloque.

L'AFEAS demande aux gouvernements de reconnaître la valeur sociale et économique du travail au foyer en accordant aux femmes (et aux quelques hommes) qui y travaillent un statut légal de travailleuses au foyer, en les intégrant au produit national brut, en leur accordant les mêmes avantages que les autres travailleuses et en révisant le système fiscal afin qu'elles soient reconnues comme des personnes à part entière et non plus comme des personnes à charge. Cette reconnaissance devra aussi se traduire par le partage du revenu familial et des rentes et, en cas de divorce, par des mesures compensatoires. La participation des travailleuses au foyer au Régime des rentes du Québec est une autre des revendications majeures de ce colloque.

À cette phase-ci, l'AFEAS s'est limitée à élaborer certains principes de fond. Les modalités d'application de ces principes, plus techniques et nécessitant des études plus poussées, suivront. Mais, à la lumière des propositions qui ont été débattues, on peut déjà imaginer quelques-unes des répercussions de ces revendications: considérer les expériences et les acquis des travailleuses au foyer lors d'un retour aux études et au marché du travail (rémunéré), accorder des allocations aux femmes qui donnent naissance à un enfant et qui ne sont pas admissibles aux prestations de l'assurance-chômage maternité, revoir les critères d'admission aux garderies ou aux bourses d'études, etc. Plusieurs

1. À titre indicatif, signalons que les répondantes, mariées à 88%, affirment que c'est la présence à assurer auprès des enfants (72%) et le travail ménager (48%) qui les a décidées à demeurer au foyer. 58% d'entre elles vivent exclusivement du revenu de leur conjoint. 43% sont totalement et plutôt d'accord à l'effet qu'il est frustrant pour une femme au foyer de dépendre financièrement de son mari et 33% sont totalement ou plutôt d'accord pour dire qu'il est rassurant pour une femme au foyer de penser que son avenir est assuré.

changements en perspective, donc. Mais aussi, sans aucun doute, plusieurs années de discussions sur les fondements mêmes de toute cette action, à savoir le *travail domestique*.

Car cette question ne concerne pas que les mères de jeunes enfants dont le mari occupe un emploi à temps plein (et auxquelles on songe spontanément, d'ailleurs, en parcourant le cahier de propositions du colloque). Comment tenir compte, également, des femmes qui doivent travailler (à temps plein ou à temps partiel) et qui assurent en plus le travail domestique, des familles monoparentales, des femmes qui prennent soin de personnes malades, handicapées ou âgées ou encore des femmes qui n'ont aucune personne à charge (... autre que leur mari!)? Comment ne pas évacuer la réalité des classes sociales? Une définition fonctionnelle du travail non rémunéré de toutes ces femmes s'impose.

La tâche s'avère immense; car, ultimement, c'est tout le discours sur la *nature des femmes* (cette nature qui, dans l'esprit de plusieurs, transforme magiquement toutes les corvées domestiques en fruits de l'amour et du dévouement!) qui doit être démystifié. Pour l'avenir même du mouvement des femmes, il s'agit d'une opération très délicate: il suffit de se rappeler le "phénomène des Yvette" pour s'en convaincre; sans compter les réactions des hommes, qui devront bien se résoudre à faire leur part, un jour ou l'autre.

URGENCE-DÉSARMEMENT

Devant la folie nucléaire et le commerce florissant de l'industrie militaire, l'opinion publique québécoise enfin s'émeut, se mobilise. Par ailleurs, les options pour le pacifisme ne sont pas si simples et beaucoup de gens veulent promouvoir une contestation qui soit réaliste. Nous vous proposons, sur ces questions, un panel composé de

- Michael Cooke, du *Project Ploughshares*
- Gilles Provost, journaliste au *Devoir*
- Solange Vincent, militante de *La voix des femmes*

SOIRÉE RELATIONS organisée
par le Centre justice et foi

le lundi, 24 octobre 1983
de 19h30 à 22h00
au 25, Jarry ouest
Montréal (métro Jarry)

L'entrée est libre

D'autres groupes de femmes, chacun à sa façon, portent ces questions. Dans certains quartiers, des groupes de femmes se forment à partir de leur identité de ménagères; des assistées sociales sont aux prises avec des coupures de prestations dès qu'un homme apparaît dans le paysage; le secteur-femmes du Regroupement pour le socialisme examine, depuis quelques mois, les enjeux de la revendication d'un salaire au travail ménager.

Les ménagères seraient-elles en train de se tailler une place au sein du mouvement des femmes? Le mouvement des femmes serait-il en train de s'intéresser sérieusement aux conditions de vie des travailleuses au foyer? Plusieurs se surprennent à espérer les fruits de cette heureuse rencontre...

Ginette Boyer

UN HOMME DE DIALOGUE ET DE VIE INTÉRIEURE

Sur l'avion qui le ramène de sa visite pastorale en Autriche, le 13 septembre, Jean-Paul II quitte un moment la section qui lui est réservée pour causer plus familièrement avec les journalistes qui l'ont accompagné. Déjà le correspondant du quotidien *Il Tempo* et celui du *Daily American* ont tiré leur calepin. On vient d'apprendre l'élection du Père Kolvenbach; on demande au pape ce qu'il pense du nouveau supérieur général des Jésuites. "Je ne le connais pas, répond-il, j'ai peut-être eu l'occasion de le rencontrer mais je ne m'en souviens pas". Peut-être a-t-il été quelque peu surpris de ce choix? "Je n'avais pas de candidat à moi", répond le pape avec fermeté.

De fait, à l'annonce du résultat de l'élection, quelques commentateurs se sont trouvés bien embarrassés: comme le pape... et comme la plupart des Jésuites d'ailleurs, ils ne connaissaient pas du tout le "pape noir", élu au premier tour de scrutin par un "conclave" de 210

électeurs (comme les cardinaux, les membres de la congrégation générale sont enfermés "à clef" pendant tout le temps que dure l'élection). "Outsider", "candidat-surprise", "inconnu", le nouveau supérieur général ne figurait pas sur la plupart des listes de "papabili" (remarque cependant le *National Catholic Reporter* du 26 août où Peter Hebblethwaite parle du recteur de l'Institut oriental comme d'un candidat "probable"...).

L'effet de surprise et la pression de la "tombée" expliquent peut-être certaines élucubrations étonnantes. Ainsi cette radio ouest-allemande qui a expliqué l'élection d'un Hollandais comme un geste évident de défi, voire de rébellion, à l'égard du pape. Le cliché est déjà grossier (pourquoi un Hollandais serait-il a priori suspect ou rebelle?). Il devient ridicule si on songe que Peter-Hans Kolvenbach a quitté les Pays-Bas pour le Proche-Orient en 1958: c'est là qu'il a fait ses études de théologie et qu'il a été ordonné prêtre, il est de rite arménien... Dans un contexte bien différent de celui qui a divisé les catholiques néerlandais à la suite du concile.

D'autres journalistes, par contre, étaient beaucoup mieux préparés. Ainsi le chroniqueur religieux du *Figaro*, ancien missionnaire au Liban, y a connu personnellement le nouveau supérieur général. Le portrait qu'il en offre, au lendemain de l'élection, semble particulièrement réussi.

Le Père Kolvenbach était alors, quand on le rencontrait circulant toujours à pied dans les rues de Beyrouth, ce qu'il est resté aujourd'hui. D'apparence plutôt frêle alors que sa résistance physique est peu ordinaire, les cheveux châtain grisonnants, portant une courte barbe, il fixe son interlocuteur derrière ses lunettes avec cet air à la fois amusé et le sourire malicieux de quelqu'un qui devine très vite le point de vue de celui qui l'aborde.

Et, après avoir décrit le personnage, Joseph Vandriss se poursuit en évoquant la personnalité:

L'Orient a donc marqué fortement cet homme, l'habituant à l'écoute des autres, à la compréhension des situations, à l'acceptation des divergences. "C'est un sage au sens fort du mot", me disait hier une personnalité du monde oecuménique. Un sage qui garde l'esprit critique vis-à-vis des personnes et des situations et qui, après discernement — ce mot si cher à Ignace de Loyola — sait trancher quand il le faut.

relations

ABONNEMENT:

1 an (10 nos): 12,50\$
à l'étranger: 20,00\$

nom

adresse

code postal

Relations, c'est aussi un cadeau intelligent... en particulier pour vos amis à l'étranger qui désirent garder un oeil sur ce qui se passe au Québec!

Ci-joint un chèque ou mandat-poste à l'ordre de *Relations*.

8 100, Saint-Laurent Montréal
H2P 2L9 (514) 387-2541

Mais que s'est-il passé, ces dix derniers jours, au Borgo Santo Spirito (siège de la curie généralice de l'Ordre), pour que ce "sage" inconnu sorte de l'ombre? Pour le comprendre, il faut accepter d'appliquer à l'événement une grille d'analyse différente de celles qu'on utiliserait pour un congrès à la chefferie ou des élections législatives.

C'est Luigi Accattoli, du *Corriere della sera*, l'un des vaticanistes les plus respectés en Italie, qui a le mieux saisi le sens de cette élection. "La congrégation générale, écrit-il, ne s'est pas laissée conditionner par le contexte 'politiquement' difficile de la succession du Père Arrupe... malgré les circonstances exceptionnelles (on peut songer à la nomination d'un délégué personnel du Saint-Père), on a procédé à une élection tout à fait normale. En considérant davantage l'avenir et le projet d'ensemble de la Compagnie que le problème immédiat des relations 'diplomatiques' avec le Saint-Siège". Et il explique qu'au lieu de miser sur un diplomate de carrière ou sur un membre de l'institution, les électeurs ont choisi un homme de dialogue et de vie intérieure.

C'est cela qui était "normal". Car les constitutions de la Compagnie de Jésus, rédigées par saint Ignace de

Loyola au milieu du XVI^e siècle, prescrivent que "la première des qualités que l'on doit attendre du supérieur général est une grande union à Dieu notre Seigneur et une grande familiarité avec lui dans la prière et dans l'action". Ensuite seulement viennent l'esprit de service et l'attention à autrui, le bon jugement, le sens du gouvernement, etc.

Le programme du nouveau général? Il n'avait pas à en proposer puisqu'il n'y a jamais de mise en candidature pour cette élection. Techniquement, d'ailleurs, c'est plutôt à la congrégation générale qu'il revient de donner des directives et des orientations au nouveau supérieur général. Mais voici un passage de son premier message aux Jésuites, diffusé le 14 septembre:

C'est avec une grande foi dans la Compagnie que j'ai assumé cette tâche. Le Seigneur veut se servir d'elle pour annoncer aux hommes d'aujourd'hui, avec une préférence pastorale pour l'homme qui souffre les injustices de ce monde, dans leur langue et dans leur condition de vie, la bonne nouvelle du Royaume et servir ainsi l'Église du Seigneur et le vicaire du Christ, le pape Jean-Paul.

Albert Beaudry

La déportation des Haïtiens à Belize:

UN MARCHÉ CYNIQUE ET LUCRATIF

Le 21 septembre 1981, Belize, petit pays de l'Amérique centrale, devenait indépendant, malgré les ambitions de son voisin, le Guatemala, et le premier ministre George C. Price se disait désireux de faire venir des Haïtiens dans ce pays de près de 23 000 km² ayant moins de 150 000 habitants. Parallèlement, la politique brutale de Ronald Reagan allait jusqu'à imposer une patrouille navale américaine dans les eaux territoriales haïtiennes pour empêcher les *boat people* de se rendre en Floride — un Haïtien sur cinq vit aux États-Unis ou au Canada.

Curieusement, deux intérêts, étrangers aux Haïtiens, allaient se rencontrer pour aboutir à l'accord de déportation de près de 2 500 Haïtiens et Haïtiennes des campagnes vers la frontière entre le Guatemala et Belize, accord auquel a évidemment souscrit le gouvernement de Jean-Claude Duvalier.

Du côté de Belize, on a fait valoir, outre la disponibilité des terres, le besoin d'équilibrer racialement l'immigration, en faisant appel aux Noirs d'Haïti devant l'afflux massif de réfugiés de l'Amérique centrale, Salvadoriens et Guatémaltèques, en particulier. En réalité, cet argument raciste ne répond pas à la vérité, pour plusieurs raisons. Il n'y a aucune sorte de générosité dans l'offre de Belize. Tout d'abord l'une des faiblesses économiques de ce pays est son manque de main-d'oeuvre et son déficit alimentaire. Il s'agit donc de répondre à un *besoin* de Belize et non de faire des cadeaux à d'autres; ce qui explique qu'on demande, entre autres, que les paysans choisis connaissent l'élevage et la culture du riz. Mais on va faire d'une pierre deux coups: ces dits congénères ne vont pas être insérés au sein de la popu-

lation majoritairement noire de Belize qui habite plutôt le Nord du pays; les nouveaux arrivés seraient envoyés dans le district de Toledo, le long du Moho River, c'est-à-dire dans la zone des Indiens mayas, dont quelque deux cents familles feraient partie de cette nouvelle colonie. Et, de plus, ces gens seraient installés aux abords du Guatemala; si on arrive, comme prévu, à les y implanter, ils seront d'emblée sur la ligne de feu, dans l'éventualité où le Guatemala voudrait déclencher des incidents comme il menace périodiquement de le faire. En 1984, les soldats britanniques, laissés là pour protéger la nouvelle république, doivent la quitter.

Pour sa part, le gouvernement américain a nettement montré qu'il est tout simplement contre l'immigration des Haïtiens aux États-Unis. Le jugement de la Cour d'appel d'Atlanta, en date du 12 avril 1983, affirme qu'il a été clairement et amplement démontré que les Haïtiens ont été victimes de discrimination. D'une part, le gouvernement Reagan, pour des raisons politiques et économiques, refoule les paysans qui cherchent refuge aux USA; d'autre part, il a pleinement conscience, et l'USAID l'a souligné, qu'à défaut d'une soupape, la situation intérieure en Haïti pourrait exploser. De là l'octroi de 100 000 \$ au Comité intergouvernemental pour la migration (CIM), pour défrayer le coût d'une étude de faisabilité sur le déplacement de 2 500 paysans et paysannes d'Haïti vers Belize. L'étude du CIM, qui, jusqu'à ce jour, est conservée dans le plus grand secret, conclut qu'une telle opération est possible, au coût de 20 millions \$... Le gouvernement Reagan se dit prêt à déboursier la somme.

On risque de voir ainsi résoudre cet autre problème (encore sur le dos des paysans), celui de la construction de barrages hydroélectriques, — devant fournir l'électricité aux quartiers luxueux de Port-au-Prince et aux "industries d'assemblage" travaillant sur la base du "cheap labor" pour le marché américain et canadien —, qui inondera des terres cultivées en riz et augmentera significativement le déficit alimentaire d'Haïti. Il fallait trouver moyen de reloger ces cultivateurs dont Haïti ne veut plus, conformément aux intérêts de la bourgeoisie, du gouvernement et de quelques industriels haïtiens et américains. Belize est prêt à les accueillir. Mais, auparavant, le CIM aura fait le tri, retenant surtout — comme le dit un texte du Département d'État américain — les "mâles" chef de famille, avec 2 ou 3 dépendants (car pour eux, la famille haïtienne comprend environ 4 personnes), et en bonne santé. Autant dire qu'on laissera sur place un groupe important de femmes paysannes ainsi que les estropiés et les malades.

Vu les conditions de vie intenables en Haïti pour les pauvres, non seulement plus de 2 500 seront prêts à y aller dès maintenant, mais ils seront sans doute 25 000 d'ici cinq ans; ils deviendront indésirables et connaîtront le sort réservé à leurs prédécesseurs en république Dominicaine, aux Bahamas, en Guyane française et aux États-Unis.

Comme ce ne sera pas le gouvernement haïtien qui protégera ses ressortissants, c'est à la communauté haïtienne de la diaspora, soutenue par l'opinion publique de pays comme le Canada ou les États-Unis, que reviendra la tâche de forcer les organisations internationales à ne pas fermer les yeux sur ce nouveau, cynique et lucratif marché. Pris dans cette situation, le Conseil inter-régional pour les réfugiés haïtiens (CIRH) se fait un devoir d'informer le public sur ce drame imminent.

Ernst Verdieu

coordonnateur général du CIRH

LE CHOIX ET L'AVENTURE

Pendant une semaine, les quelque 2 500 participants se sont hâtés dans les couloirs, les promenades vitrées, les escaliers mobiles du Palais des congrès où se tenait, du 21 au 27 août dernier, le XVII^e Congrès mondial de philosophie.

Tous les congrès, quand ils atteignent une certaine dimension, finissent par se ressembler, un peu comme les grandes villes. Pourtant, comme tous les événements historiques qui ne se produisent qu'une fois, ils ont aussi leur caractère particulier: il tient au concours de circonstances, heureuses ou non, qui marquera le souvenir qui nous en reste.

Le souvenir de ce congrès me paraît lié au Palais des congrès lui-même. Pas seulement par le fait qu'il s'y soit déroulé, — l'édifice neuf nous permettait, une fois bien équipé, la satisfaction d'accueillir à notre tour une manifestation culturelle d'importance —, mais surtout parce que le cadre faisait corps avec l'événement. Pour parodier une formule publicitaire, le cadre illustrait, rendait vivant sous nos yeux, le thème du congrès, ce problème de toutes les cultures soucieuses aujourd'hui de se retrouver et de se comprendre, alors que le courant du progrès technologique les bouscule dans ses rapides. Cultures préoccupées aussi de se situer les unes par rapport aux autres, car le même progrès ne cesse de les mêler et de les confronter.

Dès le matin de l'ouverture, il fallut revivre l'expérience des salles de cinéma où tout le monde court en fin de semaine voir le film à ne pas manquer. Sur deux files interminables, nous attendions notre tour de recevoir la serviette avec les documents, les macarons, les cartes autorisant l'admission ou l'obtention d'appareils de traduction. Pendant ce temps, dans la grande salle, les invités d'honneur avaient déjà commencé leurs allocutions. J'ai raté ainsi celle de M. Fernand Dumont, fort appréciée semble-t-il, qui devait dégager entre les travaux du congrès les conditions d'une convergence difficile à percevoir par la suite.

À mesure, en effet, que se perfectionne la technologie, l'éventail de possibilités offert rend le choix aussi

impérieux que difficile, i.e. réussissant à peine à réduire la part de l'aventure, et à faire retrouver le sentiment de maîtrise attendu comme le fruit normal du progrès. Ici, par exemple, comment proposer comme significative une appréciation qui est par tant de côtés le produit du hasard: erreurs touchant le local ou l'heure de la rencontre d'une section donnée, absence de l'orateur qu'on voulait surtout entendre, inaptitude du conférencier à parler dans un micro, accent trop régional qui ramène l'anglais au rang de langue inconnue, etc. ... qui faisaient passer les congressistes d'une salle à l'autre, pareils à des consommateurs pressés qui se succèdent devant les distributeurs automatiques — rapprochement gênant, qui s'entêtait à revenir. Je dois néanmoins à ce genre de méprises quelques-uns des meilleurs souvenirs du congrès.

L'exposition de livres était plus reposante. Les grandes maisons d'édition offraient un panorama intéressant des principaux courants de pensée, à travers les ouvrages classiques ou plus récents.

À la sortie des salles ou des couloirs obscurs, où les problèmes clignotaient sur les écrans électroniques au-dessus des portes, on débouchait sur les promenades à ciel ouvert sinon à l'air libre, d'où le regard pouvait errer sur toutes les perspectives de la ville. Parfois, sur un banc capitonné, un sage, venu de loin penser avec nous, dormait sur ses réflexions au lieu de courir en absorber d'autres. On mangeait sur les terrasses du toit, en plein beau temps, au-dessus de la fatigue, avec un agrément qui n'était pas sans rapport avec elle.

Ainsi l'architecte qui avait voulu mettre à profit toutes les ressources disponibles de la technique, et en même temps rendre l'expérience de leur utilisation et de leur pression supportable à des humains, se trouvait corroborer les réflexions abstraites qu'on faisait dans les salles, sur les exigences d'un monde technicisé, sur l'équilibre à maintenir entre nature et technique, choix et aventure, si l'on veut garder à la pensée comme à la vie ses chances de réussir.

Roger Marcotte

L'arrivée des Anges:

AVONS-NOUS ENCORE UNE POLICE?

Une nouvelle force policière parallèle, bénévole celle-là, a commencé à la mi-septembre de patrouiller le soir les rues de Montréal et spécialement le métro. Ils se nomment eux-mêmes les Anges-Gardiens. Environ 50 d'entre eux se sont entraînés pendant plusieurs mois sous la direction de M. Jean Boisvert, autrefois professeur d'éducation physique au CEGEP du Vieux-Montréal. Leur entraînement est à la fois conditionnement physique, technique d'auto-défense, premiers soins et initiation légale. Ils sont sans armes. Ils forment des patrouilles, habituellement de 8 membres, qui ont comme objectif de rendre sûr le métro et éventuellement les parcs de Montréal. La première équipe active compte 19 membres.

Le modèle vient de New York, où les Anges ont été organisés en 1979. Ils disent être 3000 aux États-Unis, dont 1000 à New York seulement. Un Ange sur six est une femme. Dans leur livre (*Street Smart: The Guardian Angel Guide to Safe Living*, par Curtis Sliwa, fondateur du groupe, et un collaborateur, Murray Schwartz), ils disent être déjà installés dans 18 États américains et dans 37 villes. Leur financement est entièrement assuré par des dons spontanés et des souscriptions.

Ils ont développé des techniques qui semblent leur réussir. Ainsi, dans leurs activités ordinaires, s'ils sont témoins d'un délit, cinq d'entre eux saisissent l'agresseur, un autre porte secours à la victime, un autre recueille les noms des témoins et un dernier appelle la police. Ils agissent de même en équipe pour le secours médical, qui, de leur aveu, représente 90% de leur activité. Leurs lieux de patrouille sont de plus en plus nombreux aux États-Unis, partout où la police n'intervient pas ou n'intervient que sur appel: centres d'achat, terrains de stationnement, entrées des HLM, écoles et enfin, dans six villes américaines, le métro.

Tout cela peut sembler un développement intéressant. Dans une période de chômage, cela représente une activité utile, un bénévolat formateur. D'autant plus que le service dans les Anges peut se présenter comme un milieu de réhabilitation pour de jeunes délinquants (même si les 50 premiers de chaque nouveau groupe doivent être sans casier judiciaire). Mais plusieurs questions se posent, en particulier, aux Montréalais responsables, et il importe de se les poser dès maintenant.

La première concerne l'utilité de cette initiative chez nous. Les mécanismes trop visibles de lutte contre le crime ont l'inconvénient de créer la peur. Nous ne pouvons nous cacher la croissance des attentats dans le métro et dans divers endroits publics. Mais est-elle sérieuse au point de susciter des patrouilles en uniforme (celui des Anges américains est un chandail blanc à monogramme et un béret rouge), qui se promènent en groupe en pleine ville?

La deuxième est l'opportunité de former des groupes à des tâches qui exigent plus que des amateurs. Nous ne savons pas quelle est l'autorité des Anges, quelle est leur légitimité légale, quel est leur domaine d'interven-

tion. Aux États-Unis, la loi permet à un citoyen d'en arrêter un autre; quelle est la situation ici? Quelle responsabilité ont-ils lorsqu'ils déplacent la victime d'un accident? Tout cela doit être clarifié avant d'en arriver à des ennuis graves et à des poursuites.

La troisième et la plus importante est toutefois: comment se fait-il que nos policiers ne font plus ce genre de travail? Depuis longtemps déjà ils sont presque totalement absents du métro (quoique deux d'entre eux sont habituellement à la station Berri); la raison en est sans doute que le métro ne se laisse pas patrouiller en automobile. Pourquoi ne sont-ils pas là où les attentats se multiplient (stations Georges-Vanier et Lucien-L'Allier), là où le vandalisme est plus marqué (à la station Charlevoix, on a même dû enlever le système de surveillance vidéo!)? Pourquoi ne voit-on pas occasionnellement un agent dans un wagon, pour empêcher les vandales de placer leurs pieds boueux sur les sièges ou de lacérer les coussins, comme cela se produit de façon de plus en plus fréquente depuis un an? Pourquoi l'entraînement des policiers aux premiers soins a-t-il été si généralement omis ou négligé que leur fonction d'ambulanciers a été avec raison mise en question l'an dernier? Pourquoi les polices spéciales, souvent armées et donc plus dangereuses que les Anges, se sont-elles multipliées partout où les automobiles bleues ne peuvent pas se rendre, avec leurs deux occupants confortablement assis sur leur siège?

L'arrivée des Anges, malgré la bonne volonté de ces jeunes, marque un recul de plus dans la désagrégation urbaine à Montréal. Pourquoi l'administration municipale a-t-elle cédé sur tant de points qu'il faille maintenant assurer nous-mêmes notre sécurité. Les autorités municipales (y compris la nouvelle Commission de sécurité publique qui devait, d'après Monsieur Desmarais, faire enquête bientôt sur le métro) devraient profiter du moment présent pour se demander pourquoi elles exigent des citoyens qu'ils défraient un service de police s'il doit maintenant, pour intervenir, attendre le téléphone d'un Ange.

Julien Harvey

Le 9 septembre 1983

DANS NOS PROCHAINS NUMÉROS:

Bioéthique:

La liberté du malade face au traitement

Amérindiens:

Les missions du Grand Nord

Actualité: internationale!

L'affaire du Boeing

SUCO PEUT-IL DISPARAÎTRE?

par André Mailhot

Nous avons appris avec peine et stupeur la décision prise par l'Agence canadienne de développement international à l'égard du SUCO, qui signifierait un coup fatal porté au plus important des organismes non gouvernementaux du Québec. Nous regrettons que parmi les raisons évoquées par l'ACDI on ne mentionne pas ce qui est probablement le point de litige fondamental: la "stratégie d'action convergente" de l'ACDI — la concentration de toute l'aide canadienne dans quelques pays, ce qui d'une part en exclut tous les autres et d'autre part n'évite pas facilement le gaspillage et l'utilisation politique de ces sommes énormes — qui est loin d'avoir l'aval des organismes non gouvernementaux. Le débat fondamental en ce sens n'a pas encore eu lieu. Nous demandons instamment aux autorités concernées de suspendre leur décision et d'entamer le dialogue avec les responsables du SUCO.

Nous avons demandé à M. André Mailhot d'expliquer, à partir de son expérience, pourquoi "SUCO doit vivre". M. Mailhot a été secrétaire-général du SUCO, conseiller spécial du président de l'ACDI, M. Gérin-Lajoie, puis directeur général fondateur de Centraide. Il a par la suite dirigé plusieurs firmes québécoises.

En 1952, une bande de jeunes — et quelques moins jeunes — lancent le volontariat en réponse, du moins en ce qui a trait au Québec, aux aspirations de l'époque. Le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) se lance dans l'aventure de la coopération au développement du tiers monde avec un ensemble de valeurs bien définies:

- vivre comme eux ("Là-bas!", comme on disait);
- ne pas s'insérer dans leurs affaires;
- travailler au salaire des autochtones;
- demeurer autonomes devant les bailleurs de fonds;
- offrir aux jeunes un "mieux-être" en leur permettant de "servir".

Le SUCO a défié une décennie d'opulence et de croissance économique accélérée en offrant aux jeunes universitaires la simplicité, le labeur, la sueur, le service, et — il faut le dire — le don de soi.

En 1970, le SUCO se transforme, avec la montée de l'autonomie francophone qui désire s'affirmer et se gérer, au point d'obtenir sa propre organisation régionale à Montréal. Dé-

sormais diversifié et expérimenté, l'organisme pense en fonction de la croissance, de l'expansion dans des pays nouveaux, et de la diversification des programmes outre-mer. C'est également durant ces années que se fait et se parfait l'exercice de la démocratisation des prises de décision quant aux objectifs et aux orientations de l'organisme:

- mise en place de la représentation institutionnelle en 1975-76;
- augmentation substantielle du nombre des représentants régionaux outre-mer (aujourd'hui des directeurs), — à la lumière de l'expérience du CUSO, son cousin de langue anglaise —;
- ouverture de bureaux régionaux au Québec puis en Acadie, et développement d'une infrastructure locale;
- lancement de la perspective "information et éducation du public", puisant dans les ressources provenant du terrain, assimilant la réflexion acquise de l'observation "sur place" et accentuant la formation des coopérateurs éventuels;

- large participation des coopérateurs de retour dans la définition des orientations de l'organisme, dans le choix des programmes outre-mer et des pays de service, dans la réinsertion des coopérateurs à la vie d'ici, dans la sélection, la préparation et la formation des futurs coopérateurs.

Puis ce fut le début de ce que l'on appelle la période des crises et des déchirements (mais il ne faudra pas oublier que la croissance et la maturation de l'organisme au cours de sa première décennie se sont aussi réalisées avec la fougue de la jeunesse, la discussion, les palabres, les heurts et les compromis d'action...). Il y eut la crise de 1971-72, soit la "querelle des bureaux régionaux" avec la direction générale francophone à Ottawa; celle de 1973-74, soit la "querelle de la constitution et des règlements" et l'aboutissement d'une scission intégrée et fonctionnelle entre le SUCO et le CUSO; celle, plus profonde, de 1975-76, soit le "déchirement de l'identité idéologique"; celles depuis 1977, plus fréquentes et plus déchirantes, qui trouvent annuellement leur point culminant lors

des assises annuelles — véritables états généraux — préparées de longue date par des assemblées régionales outre-mer et au pays.

Le bilan de tout cela?

L'on dit que le SUCO est en crise. Mais, au fait, il l'a toujours été — comme si cela était de sa nature de l'être — dans ses étapes de croissance et il en est toujours sorti grandi. L'on dit que le SUCO est en crise idéologique. Mais, au fait, il a toujours maintenu cette volonté de s'analyser, de se définir et de se redéfinir, en recherche constante d'une synchronie avec la clientèle qu'il sert — à savoir l'outre-mer. L'on dit que le SUCO est aux prises avec des difficultés administratives. Ça c'est un fait. Comme son frère-cousin le CUSO l'a été sérieusement quelques années auparavant; et ce dernier s'est redressé après une sérieuse et coûteuse analyse et une révision par des conseillers en gestion professionnels. Pendant les 15 premières années du SUCO, les administrateurs du CUSO-SUCO se sont plus souvent souciés de contrôler ou de couvrir la section francophone que de la développer en formant des administrateurs.

Les administrateurs du SUCO — à savoir les directeurs et les cadres — ont toujours géré les programmes de l'organisme avec le sérieux et l'intégrité du "bon père de famille". En cela, en droit et en fait, ils sont sans reproche. Ils ont aussi géré l'organisme avec la hardiesse, la fougue et l'audace propre à un organisme en croissance et en confrontation constante avec la réalité quotidienne et concrète des peuples du tiers monde. S'il peut y avoir un reproche, ce serait celui de l'inexpérience, parfois, et de l'emballement, souvent.

Mesurons donc les acquis

On ne peut aujourd'hui, plus de 20 ans plus tard, accepter de tout balancer par-dessus bord sans affirmer, voire même proclamer les acquis,

tant pour la société canadienne dans son ensemble que pour la société québécoise, du Service universitaire canadien outre-mer. Les voici:

1. La majorité des personnes sensibilisées aux réalités du tiers monde ont été formées par le SUCO ou le CUSO ou ont été coopérants outre-mer de cet organisme.

2. Plusieurs administrateurs de programmes de coopération internationale au gouvernement canadien sont des anciens du SUCO ou du CUSO. On les retrouve à l'ACDI (Agence canadienne de développement international), au ministère des Affaires extérieures (à Ottawa comme dans les ambassades), au ministère de l'Industrie et du Commerce et dans d'autres ministères. Plusieurs d'entre eux, sinon la majorité, occupent aujourd'hui des postes supérieurs de responsabilité.

3. Des ressources émanant du SUCO se retrouvent aux AFINTER (ministère des Affaires intergouvernementales) du gouvernement du Québec, à l'OPDQ (Office de planification et de développement du Québec), au ministère de l'Éducation dans des programmes d'échanges culturels, etc. ...

4. D'autres se sont insérés dans l'entreprise privée comme gestionnaires de projets internationaux...

5. Plusieurs organismes de coopération internationale, dans ce réseau des organismes volontaires appelés ONG (organisations non gouvernementales), ont puisé à même l'expérience et les ressources du SUCO pour se développer, se réorganiser, voire même émerger comme organisme de coopération.

Voilà les acquis. Plus de 20 ans d'histoire qui ont marqué notre société et produit un nouveau type de ressource humaine. Au contact de toutes ces ressources SUCO, l'on retrouve cette même fibre d'engagement, de détermination, de volonté critique, prête parfois à... aller jusqu'au bout...

Le temps presse...

Nos mères disaient souvent qu'il ne fallait pas "jeter le bébé avec l'eau du

bain". Faut-il alors éliminer 20 années de contribution à la société, de formation et d'éducation aux réalités du monde contemporain, à cause d'une erreur possible de parcours que l'on ne pourrait pas corriger?

Ce serait trahir l'histoire du SUCO. Encore plus ce serait trahir la capacité — souvent démontrée — des organismes volontaires de réagir, de se situer, de prendre position face à l'avenir.

Face aux options closes et aux "cadeaux de Grecs" que l'on offre présentement à la jeunesse, face à l'éclectisme idéologique présenté à la jeunesse comme si l'on se retrouvait dans un supermarché de la pensée, peut-être le SUCO a-t-il encore une mission à assumer pour la société de demain?

Cette mission, puisée de son expérience, tient à quelques traits caractéristiques:

- le sens du relatif, qui ne prend rien pour acquis, à l'opposé de ceux qui pensent pouvoir imposer l'absolu;
- la volonté de "servir", formulée aujourd'hui dans un vocabulaire de "solidarité" et de "partage";
- une continuité de 20 années de programmes de coopération outre-mer et d'éducation du public de grande classe et de qualité.

Voilà ce que le SUCO peut offrir aux années '80, à l'avant-dernière décennie du XXe siècle. Est-ce trop demander à un organisme en crise?

Si le SUCO a vécu 20 ans "avec excellence", il vivra encore si les responsables consentent à penser en fonction des années '80 plutôt qu'avec la nostalgie des belles années de la coopération; si l'on accepte d'investir quelques milliers de dollars en étude de gestion et d'organisation administrative, après avoir investi plusieurs millions de dollars dans des programmes de coopération dont personne ne conteste la qualité; si les forces actives et participantes du SUCO sont encore capables d'effectuer un compromis d'action;... et si la négociation peut commencer!



LA CONSPIRATION DE LA BONNE NOUVELLE

par Guy Paiement
Centre Saint-Pierre

Il est de plus en plus question de nos jours de libération, d'acculturation, de rencontre des religions non chrétiennes et de spiritualité de la mission¹. C'est sur ces thèmes d'ailleurs que depuis près de dix ans, l'Association oecuménique des théologiens du tiers monde poursuit ses réflexions. Eux aussi ont réfléchi à ces thèmes, mais toujours à partir d'un contexte historique particulier. La théologie de la libération est la grande préoccupation de l'Amérique latine. L'urgence de l'acculturation est mieux ressentie en Afrique et la rencontre des religions non chrétiennes se tente en priorité en Orient. Il en résulte un éclatement de la mission, en ce sens qu'il n'est plus suffisant de parler d'un message universel à transmettre. La situation particulière des différents continents du tiers monde intervient comme une donnée fondamentale qui questionne la tâche ou la mission des chrétiens. Tout se passe comme si celle-ci ne pouvait plus se comprendre indépendamment du milieu où elle se déploie. L'histoire locale ne fournit pas seulement le décor pour l'action des chrétiens. Elle entre dans la chair même de la mission et oblige celle-ci à dire une parole neuve. Le résultat? une situation inconfortable où nous ne pouvons plus jouer les pourvoyeurs universels d'un produit chrétien occidental. D'où un malaise certain, une crise, qui expliquent en bonne partie le besoin de se donner une synthèse pratique pour vivre, une sorte d'aïkido chrétien qui cherche moins la doctrine que les attitudes justes, ajustées. En d'autres mots, une spiritualité.

Je me permets d'ajouter que de telles perspectives sont posées ici, en terre québécoise, donc nord-américaine. Si nous avons une petite note à apporter dans ce concert mondial, c'est, peut-être, dans l'expérience de l'ambiguïté qu'on peut la trouver. Nous vivons dans l'ambiguïté et nous y sommes presque à l'aise. Les contradictions ne nous empêchent pas de dormir. Les questions non résolues sont notre pain quotidien. Spirituellement, nous sommes comme les Hébreux à leur installation en Canaan. Ces derniers ont alors découvert les Baals, les dieux de la terre et de la consommation et ils ont dû apprendre à vivre leur foi dans ce nouveau contexte. C'est pourquoi nous comprenons bien le besoin de se donner des critères, mais des critères qui soient utiles pour vivre. Il ne s'agit pas de sortir magiquement de l'ambiguïté, mais d'avoir des pistes pour identifier notre pratique, nous reconnaître un air de famille avec d'autres chrétiens et chrétiennes et risquer un pas en avant. Un pas possible.

C'est en tenant compte de ces perspectives que j'ai pensé vous proposer un *décapage* du mot Royaume et

vous suggérer *cinq critères* qui me paraissent utilisables pour l'action. Ce faisant, je n'ai pas l'impression d'être complet ou exhaustif. J'ai dégagé ces critères dans une sorte de va-et-vient entre les pratiques actuelles et celles des premiers chrétiens. Ils sont provisoires. Mais il me semble qu'ils peuvent être utiles pour avancer, à ce moment précis de notre histoire.

Le Royaume est une conspiration en cours

Depuis plusieurs années déjà, nous commençons à mieux situer la mission en fonction de ce que Jésus appelait le *Royaume*. Nous savons, en effet, que la préoccupation centrale de la vie de Jésus, ce fut le Royaume. Jésus n'a pas invité ses disciples à chercher *Dieu* mais bien à chercher *le Royaume de Dieu*. Pour ceux et celles qui se réclament d'abord de Jésus, il y a là une orientation fondamentale. C'est le Royaume qui est premier, non l'Église ou nos organisations. La tâche des chrétiens est d'annoncer et de vivre la Bonne Nouvelle du Royaume.

Avouons tout de suite, que ce terme de *Royaume* a besoin de décapage. Nous ne sommes pas particulièrement portés sur la royauté et le terme de *Règne* n'arrange rien, sinon l'idée d'une sorte de drapeau pour rassembler des choses ou des personnes très disparates. Ainsi, *le règne de Louis XIV* désigne-t-il un temps de pouvoir, un ensemble d'institutions autoritaires, un style de chaises, etc. Les limites de notre langue à ce chapitre ont alors l'inconvénient de nous donner une image plutôt statique du Royaume de Jésus. Nous avons de la difficulté à traduire la dimension dynamique, enfouie dans l'histoire de ce que les Grecs appelaient la "basileia".

À la place de *Royaume* ou de *Règne*, il faudrait presque parler de *Royauté*, en pensant ici à *noyautage*, pour traduire cette nouveauté de Dieu qui est à l'oeuvre dans notre histoire et qui la transforme de façon permanente. Quand, en effet, on soupçonne qu'il y a du *noyautage*

1. Texte d'une conférence prononcée lors du dernier Congrès de l'Entraide missionnaire, les 9-10-11 septembre dernier, et dont le thème était la *Mission*.

quelque part, on veut dire qu'il y a une action qui est en cours dont l'objet est de changer en profondeur la situation, l'institution ou la société. On peut difficilement identifier ceux et celles qui en font partie. Mais certains signes nous portent à croire qu'ils sont efficaces. Parler de Royauté, c'est aussi parler d'une initiative pour changer les situations présentes d'aliénation, de dépendance, ou d'exploitation. Une initiative qui est d'abord celle de notre Dieu. Une initiative qui est aussi celle de ses fils et de ses filles. On peut avoir de la difficulté à les identifier. Mais, à la longue, certains signes nous permettent de découvrir leur présence.

C'est dans ce sens que je vous propose de traduire le Royaume ou le Royauté par la *conspiration de la Bonne Nouvelle*. Une conspiration est en cours pour transformer notre façon de penser, de vivre, de travailler, d'aimer, d'espérer. Une conspiration de notre Dieu est en marche et les chrétiens et les chrétiennes sont ceux qui ont la tâche, la mission de la montrer, de la défendre, de la traduire, de la faciliter, de l'habiter.

La conspiration fait aussi appel à la notion de souffle commun. Conspirer fait penser à aspirer, respirer, expirer. Ces termes parlent tous de souffle, et la conspiration, c'est précisément l'ensemble des gens qui ont le même souffle, qui sont habités par le même souffle, qui soufflent, d'une certaine façon, dans la même direction. Pour nous, ce souffle commun est d'abord celui de Jésus. C'est lui qui l'a donné à ses premiers amis en même temps que la mission. C'est un souffle long, qui permet de durer, de retrouver sans cesse son souffle et d'en donner à d'autres. C'est un souffle qui, comme celui de la flûte, permet d'entendre plusieurs musiques et d'accompagner plusieurs sortes de danses. En ce sens, la conspiration ne finira jamais.

Mais comment entrer dans cette conspiration? Comment la voir à l'oeuvre dans notre monde ou dans notre société? Comment, surtout, y collaborer sans la faire dévier vers les intérêts de notre groupe ou de notre Église?

On l'a deviné. C'est la question des critères pour la pratique qui est ici posée. Je prends le risque de vous en proposer cinq. Pour les trouver, j'ai tenté de tenir compte de ce qui se pratique dans différents continents. La liste peut évidemment demeurer ouverte. Les voici, sous forme d'affirmations.

1. **La conspiration commence toujours en Galilée**
2. **La conspiration se devine dans le souffle de l'innocent**
3. **La conspiration est une genèse réciproque**
4. **La conspiration développe les tics du Dieu de Jésus**
6. **La conspiration est une farandole qui saute par-dessus les frontières**

1. **La conspiration commence toujours en Galilée**

Le premier critère sous-tend tous les autres. Il veut garantir le rapport de la conspiration avec un milieu déterminé. Pour illustrer ce point de départ, rien ne vaut, je



Pour le Congrès de ses 25 ans, l'Entraide missionnaire ne pouvait pas choisir un meilleur slogan. *Relations* était à cette rencontre qui, plus encore que les autres années, fut une fête, un événement. Nous n'essaierons pas de résumer la démarche de cette énorme machine qu'est le Congrès de l'EMI: mécanique bien huilée, qui s'améliore d'une année à l'autre, qui "roule" à merveille, grâce au travail fini, soigné, inventif des permanents, et grâce aussi à cette chaleureuse collaboration des réseaux à la fois des missionnaires et des militants laïcs, de tous ces amis de l'EMI qui se sont appropriés ce Congrès pour en faire cette institution unique, ce grand rendez-vous du 2e week-end du mois de septembre...

Pour les missionnaires qui vont repartir, cela termine bien les vacances au pays; et pour tous ceux qui vont recommencer une année de militance et de mission, c'est un rassemblement de départ. Si dans le mot religion, on sait retrouver la racine *re-ligare*, on comprend alors le caractère religieux de cette rencontre de début-septembre: c'est une liturgie qui lance l'année et regroupe tous les missionnaires "d'ici et d'ailleurs"...

Comme chaque année, à ce Congrès, viennent faire Église, des chrétiens qui arrivent d'horizons lointains et divers. Dans le respect et la tolérance bien comprise, des sensibilités, des orientations pastorales et des choix politiques passablement différents sont mis en présence, en situation d'interpellation réciproque. Démarche difficile mais combien riche, où les conflits ne sont pas occultés mais deviennent matériaux d'une spiritualité. La voie prophétique, "à la suite du Christ", n'est pas bien entendu un chemin de tout repos...

Pour ce Congrès d'anniversaire, l'EMI avait choisi le thème, pour elle, fondamental — mais qui n'était pas le plus facile —: la Mission. Les remises en question radicales tout autant que les retours aux sources rajeunissent et purifient notre foi. Nous profitons de l'occasion pour remercier l'Entraide d'être dans notre Église ce carrefour indispensable, ce bain-tourbillon qui brasse et rafraîchit... "C'est à ton tour de te laisser parler d'amour..."

(K.L.)

RELIRE L'HISTOIRE POUR MIEUX INVENTER L'AVENIR

TRAME-GLOBE

en cas
de conflit



13e WEEK-END BIBLIQUE

organisé par SΘCABI

28-29-30 octobre à Montréal

Le conflit fait partie de notre héritage chrétien. Comment l'aborder et le gérer de façon saine, féconde et porteuse de sens?

Telle est l'invitation que nous vous lançons pour ce week-end biblique.

POUR RENSEIGNEMENTS:

(514) 274- 4381

212, St-Joseph ouest, Montréal H2T 2P8

Nom

Adresse

code postal

Tél.:

Diocèse Âge

Laïc Religieuse(eux) .. Prêtre

Mouvements ou organismes d'appartenance

Recevez-vous régulièrement PARABOLE?

oui non

ADULTE: 40,00\$ dont 20,00\$ non remboursables; ce montant inclut repas et collations.

ÉTUDIANT: 30,00\$ dont 10,00\$ non remboursables; prière de nous fournir une photocopie de la carte d'étudiant lors de l'inscription.

pense, la finale de Marc. Jésus est disparu. Il n'est pas dans le tombeau. Mais où le trouver? Quelqu'un dit alors aux femmes d'aller voir les disciples et de les inviter à faire leurs valises. Qu'ils sortent du cénacle où ils sont enfermés et qu'ils retournent en Galilée, leur pays. C'est là, au milieu des gens et de leurs réseaux quotidiens, où il est question de la famille, de la pêche, du prix du poisson ou du blé, au cœur de ces gens indépendants qui souscrivent aux aspirations messianiques des Zélotes, qui font peur à Jérusalem, qui trafiquent avec les caravanes et les étrangers, oui, c'est là que les disciples vont voir le ressuscité. Et l'évangile se termine sur un silence: "les femmes ne dirent rien à personne car elles avaient peur". Si l'évangile peut avoir une suite, c'est grâce à des gens qui sortent de leur cénacle, retrouvent leur Galilée et se mettent à écrire, avec les hommes et les femmes, une page d'apparitions, une page neuve, une page audacieuse qui change la vie et la réalité. C'est en ce sens que la conspiration commence toujours en Galilée. La nôtre. Là où l'on a les pieds. Mais, pour y arriver, il faut souvent combattre la peur, les multiples "démons" qui empêchent de voir, de parler, de marcher. Pour écrire une nouvelle page d'évangile, il faut souvent exorciser ses propres démons et ceux des autres. C'est ici que l'analyse du milieu, l'identification des liens qui empêchent les gens d'avancer a partie liée avec la conspiration évangélique. La certitude d'avoir à sortir d'un cénacle, quel qu'il soit, pour retrouver sa Galilée réelle devient ainsi un bon indice que nous avons discerné la présence de la conspiration.

2. La conspiration se devine dans le souffle de l'innocent

Le deuxième critère concerne le lien entre la conspiration et le souffle de ceux qui sont écrasés. Il n'est pas suffisant d'être en Galilée, avec les gens. Encore faut-il entendre le silence de ceux qui ne peuvent pas parler, voir ceux qui sont exclus et cachés dans une statistique de pauvreté, toucher aux intouchables et à ceux que la société rend malades ou paralytiques. Mais soyons clairs. Il n'y a pas de place ici pour un culte de la pauvreté ou de la misère. La pauvreté n'a rien d'évangélique². Il faut plutôt la combattre de toutes nos forces. Jésus ne s'est pas contenté d'être avec l'aveugle, il lui a permis de voir. Il a fait marcher le paralytique et parler le muet. C'est ce qui m'amène à dire que notre Dieu n'est peut-être pas partout. Sa conspiration non plus. Mais si notre Dieu se compromet avec nous, dans notre histoire, il est toujours *quelque part*. Sa conspiration aussi. Elle se devine dans le souffle de ceux et de celles qui aspirent à vivre debout, à se prendre en mains et à faire confiance aux autres. Il n'est donc pas suffisant d'être avec les pauvres, de partager leur misère et leur isolement. La conspiration nous appelle à être avec eux *pour changer la réalité*, pour anticiper déjà ce qui est possible. C'est donc, ultimement, une question de souffle. Un souffle senti, perçu, accepté, partagé.

2. Nous sommes en train de passer d'une théologie de la pauvreté à une théologie des pauvres, d'une spiritualité de la pauvreté à une spiritualité de la solidarité avec les pauvres.

3. La conspiration est une genèse réciproque

Le troisième critère se réfère à la *page d'évangile à écrire avec l'autre et les autres*. Une fois plongé dans les réseaux de sa Galilée, sentant le souffle de tous ceux qui aspirent à se prendre en mains, chacun va tenter d'inventer une Bonne Nouvelle. Le chemin peut être long depuis le dispensaire de brousse jusqu'au groupe de catéchumènes. Les initiatives peuvent être multiples, emprunter les chemins les plus diversifiés et les plus dangereux. C'est sûr. Il n'y a pas de solution unique. L'évangélisation est un processus et il n'est pas dit que chacun ou chacune puisse le parcourir en entier pendant sa vie. Aujourd'hui, plus que jamais, l'un moissonne et un autre récoltera. Mais ce qui est nécessaire, me semble-t-il, c'est que notre pratique évangélique ne soit pas moulée sur le modèle de la vente. La conspiration devient autre chose qu'une idéologie du changement social ou culturel si elle nous met en travail, en genèse. La bonne nouvelle à faire est une genèse réciproque. Ce n'est pas seulement l'autre qui doit changer, se prendre en mains ou se convertir. Cela concerne tout autant le conspirateur ou la conspiratrice.

Il y a ici, je me permets de le souligner, une insistance qui ne se trouvait pas dans la pratique d'hier. On se concevait beaucoup plus comme les pourvoyeurs et les fournisseurs d'un produit chrétien de qualité. C'était l'autre qui devait changer et s'adapter au produit. Découvrir que l'autre a aussi quelque chose à apporter, que la transformation va toucher en profondeur celui ou celle qui la propose, c'est là une expérience que l'on souligne davantage aujourd'hui. Si bien qu'un indice que nous sommes entrés dans la conspiration selon l'évangile est, peut-être, de découvrir combien l'autre, les autres nous ont mis en chemin, comment ils nous ont plongés en genèse, avec eux et avec elles. Je résumerais cette perception par les trois petites phrases suivantes. Personne ne s'évangélise tout seul. Personne n'évangélise autrui. Mais, ensemble, nous pouvons entrer dans la conspiration en cours et nous évangéliser mutuellement.

4. La conspiration développe les "tics" du Dieu de Jésus Christ

Un peu plus haut, j'ai affirmé que la conspiration évangélique demeure un *projet conjoint* du Dieu de Jésus Christ et de ses fils et filles. Si Dieu nous fait ainsi confiance, nous devons, nous aussi, nous faire confiance les uns les autres, et cela légitime, déjà, cette genèse commune dont je viens de parler. Mais il faut aller plus avant. Nous croyons que la conspiration en cours a un rapport avec l'agir de Dieu. C'est dire qu'elle n'est pas un pur hasard ou la simple résultante du jeu des forces économiques et sociales. Le "maître de l'histoire" est à l'oeuvre dans nos histoires et son souffle écrit avec nous l'histoire de notre liberté. Soit. Pourtant, il est toujours délicat d'affirmer que Dieu est de notre bord. Je préfère, pour ma

part, tenter de vérifier si nous sommes plutôt en train de l'imiter. C'est ici que se situent ce que j'appelle les "tics" de Dieu. On reconnaît, en effet, dans les enfants, des fils et des filles en autant qu'ils ont certains "tics" de leurs parents, c'est-à-dire certains gestes, signes, préférences, qualités du coeur et de l'esprit. Dans le même sens, on peut dire de Jésus qu'il avait les "tics" de celui qu'il appelait "Abba" et qu'il nous apprend à les attraper à notre tour. La conspiration de la Bonne Nouvelle ne se discerne pas dans le seul effort pour entrer en contact avec Dieu. Elle ne se livre pas non plus dans la tentative d'en parler. Il nous faut aussi vérifier si nous sommes bien en voie d'attraper ses "tics".

La conspiration se manifeste ainsi par certains "tics" que l'on se surprend à développer, à découvrir chez les autres, à révéler aussi avec admiration. Que l'on songe ici à la tendresse, au pardon redonné, au goût de la justice, à la construction de la paix, à l'espérance de se relever, soixante-dix fois sept fois. Je pense que tous les efforts de la conspiration tendent, en définitive, à permettre une découverte lente, progressive, savoureuse, mutuelle, des "tics" du Dieu de Jésus Christ. Si des communautés évangéliques sont nécessaires, si nous avons besoin de les former et de les réformer, c'est afin qu'elles nous aident à vérifier les "tics" de Dieu. Elles ne sont pas là pour elles. Elles sont au service de la conspiration. Avouons que nous sommes encore loin de cette perspective. Mais chacun peut, déjà, commencer là où il se trouve et se demander, avec d'autres, quels sont les "tics" du Dieu de Jésus Christ qu'il est en train d'attraper. Et accepter la révélation des autres.

5. La conspiration est une farandole qui saute par-dessus les frontières

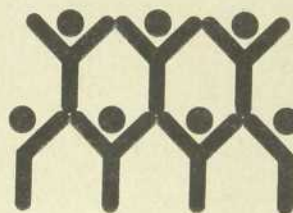
Enfin, la *conspiration maintient l'avenir ouvert*. On ne peut la récupérer dans un lieu, un temps, une réalisation, une Église. Elle est toujours de l'ordre de la naissance, de la sortie du tombeau ou du cénacle. Elle me fait penser à une vaste farandole qui ne finirait pas d'inviter d'autres gens à se joindre. Pendant un temps, les chrétiens occidentaux ont eu la prétention de mener la farandole des conspirateurs. Puis, cette naïveté s'est effilochée. Les chrétiens et les chrétiennes du tiers monde entraient dans la danse et nous aidaient à découvrir nos gros souliers bourrés de cailloux. Nous commençons à peine à trouver notre souffle que, déjà, la farandole nous amène plus loin. Nous sentons, en effet, un même souffle traverser non seulement plusieurs pays et continents mais des groupes et des religions très différents. Ce souffle se vérifie, de nos jours, dans cette préoccupation locale et universelle pour la justice et les droits des pauvres. Dans cet entêtement aussi à bâtir une paix pour tous, il engendre des connivences avec tous ceux et toutes celles qui refusent de séparer leur vie et leur avenir de celui des pauvres de toute la planète. Et c'est le paradoxe. Dans cet effort pour s'ajuster à l'autre, à une musique qui échappe à leur prise, des chrétiens et des chrétiennes découvrent alors leur originalité. Tout se passe comme si nous ne pouvions pas savoir, en effet, qui nous sommes, comme humains et comme chrétiens, sinon dans cet ef-

fort pour vivre en solidarité avec les boiteux de toutes races qui veulent se lever debout et danser leur vie. Car nous aussi nous sommes boiteux, aveugles et muets. Dans ce pas risqué avec les autres, la farandole de la conspiration nous porte et nous emporte. Nous pouvons, parfois, en sentir la force et la direction. Un peu comme celui qui, en canot, sur une rivière du Nord, se sentant porté et emporté par le courant, sourit à la pensée du lac qui, à un détour, ne manquera pas de se manifester. Car le courant est là. Je soupçonne qu'il y a ici une question et un signe à lire en même temps: quel est le courant ou la musique qui nous emporte? Et cette seconde qui lui est semblable: avec quelles personnes et quels groupes tant chrétiens que non chrétiens avons-nous des connivences?

En guise de conclusion, je vous propose de chercher des façons de comparer, pour aujourd'hui, la conspiration en cours. En voici trois. La conspiration est semblable à une femme qui va avoir un enfant et qui, déjà, lui fredonne une chanson de paix. La conspiration est semblable à une toute petite allumette qui, approchée de la dynamite, va faire sauter l'embâcle et libérer la rivière pour tous les gens. Elle est aussi comme une musique de danse dont on s'approche et à laquelle on s'ajuste et qui donne le goût d'y entrer avec les autres. La justice consiste ainsi à s'ajuster à une musique. Elle fait partie intégrante de la conspiration en cours. Pour nous y préparer, si nous chantions un air de Vigneault? "Les amours, les travaux, même le chant d'un oiseau, ton coeur, mes mots font tourner le monde".



Le Sommet québécois de la jeunesse:



UNE DÉSINVOLTURE POLITIQUE QUI ÉTONNE...

par François Gloutnay

Le Sommet québécois de la jeunesse s'est finalement déroulé, tel que prévu, du 18 au 21 août 1983, à l'université Laval.

Techniquement, l'événement fut un succès. Les 850 jeunes inscrits au Sommet ont fait la sourde oreille aux mots d'ordre de boycottage lancés par la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et par l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), bien que les organisateurs durent admettre des délégués non élus pour remplacer les sympathisants au boycottage. Les difficultés financières qui menaçaient le déroulement de la rencontre se sont résorbées grâce à l'appui d'entreprises privées et de communautés religieuses. Et les divisions internes, qui opposaient entre eux des membres du conseil d'administration, des employés et des bénévoles de la corporation du Sommet, ont fait place à une remarquable unité derrière le jeune président, le chansonnier-scout et avocat Pierre Noreau.

Le travail abattu durant ces trois journées de délibération a capté l'intérêt des médias: "Les jeunes veulent...", "La jeunesse dénonce...", titrait-on à la une, accordant à la consultation un caractère de haute représentativité

que même les organisateurs n'osaient plus réclamer publiquement.

Les jeunes (âgés en moyenne de 21 ans, comprenant 55% d'étudiants) ont fait preuve d'une indépendance, et même d'une désinvolture politique qui étonne encore. Ceux qui prétendaient que le forum ne serait qu'une rencontre-bénéfice à la solde du Parti québécois doivent se rétracter: non seulement les délégués ont-ils rejeté quasi unanimement les projets de service civil ou encore la Loi 32 sur la reconnaissance des associations étudiantes, mais c'est un véritable camouflet qui a été administré au gouvernement lorsqu'il fut décidé de ne pas appuyer le projet d'indépendance du Québec, projet que les jeunes favorisaient pourtant massivement en mai 1980. Les organisateurs ont eux aussi subi les contrecoups de ces élans de liberté: lors de la plénière générale, moins de 50% des inscrits se sont prévalus de leur droit de vote, préférant sans doute les charmes de la vieille capitale à la morosité d'un campus universitaire. Feu, donc, l'unanimité, l'appui massif des jeunes à un parti politique, à un groupe de pression ou à un leader charismatique, même jeune...

Des propositions généreuses

Les 1 675 propositions qu'avaient acheminées les jeunes des 16 régions québécoises en guise de préparation au Sommet national ont été discutées, charcutées. Mais le 21 août, seulement 45 propositions ont passé le test de l'approbation générale lors de la plénière.

Si quelques résolutions très généreuses furent adoptées, comme l'introduction dans les annuaires téléphoniques de sections consacrées aux ressources-jeunesse ou la reconnaissance de toutes les communautés culturelles du Québec ou encore la consécration d'une année de la famille, les thèmes de l'emploi et de l'école ont suscité des débats plus passionnés. Faut-il s'en étonner?

Aussi, dans un même souffle, a-t-on dénoncé le travail dans l'armée, le service civil, la discrimination exercée contre les bénéficiaires de l'aide sociale de moins de 30 ans, revendiqué des revenus décents, la hausse du salaire minimum pour les moins de 18 ans, la transformation des usines de production militaire en industries civiles, des aménagements financiers pour la création de nouvelles coopératives et réclamé, à grands cris, une véritable politique de plein emploi.

Du côté de l'école, il faut reconnaître que les administrateurs scolaires auront fort à faire si toutes les recommandations du Sommet québécois de la jeunesse sont appliquées. Ils devront faire place aux étudiants sur tous les comités chargés de prendre des décisions, allouer des crédits à la participation aux activités étudiantes parascolaires, autoriser des cours d'éducation sexuelle dès le primaire, réduire à un maximum de 25 étudiants la capacité des classes et interdire l'accès des campus aux militaires et politiciens chargés du recrutement dans l'armée ou des projets de service civil.

À la fin de la rencontre nationale, une résolution concernant les suites du Sommet fut adoptée, à la vapeur, sans discussion, devant des hockeyeurs anxieux de voir enfin se libérer la patinoire du centre sportif et des chauffeurs d'autobus pressés de ramener les jeunes délégués, dans les délais prévus, à leur patelin d'origine. Dans un brouhaha général et une indifférence flagrante, deux jeunes par région représentée furent élus afin d'assurer l'application des résolutions votées à Québec. Des jeunes de tendances aussi opposées que les jeunes libéraux et les marxistes-léninistes se sont acquis, faute d'opposants, plusieurs sièges du nouvel organisme auquel les délégués ont oublié d'assurer financement et coordination...

Un bilan s'impose...

Une constatation s'impose donc: les jeunes, si conscients soient-ils de leur situation dramatique dans la société, ont une bien piètre connaissance du monde politique et laissent volontiers à d'autres la responsabilité d'innover et d'améliorer leurs conditions.

Car enfin, il faut le reconnaître, les jeunes délégués auront manifesté une naïveté désarmante en imaginant qu'une résolution votée par eux serait aussitôt appliquée par les gouvernements. Dès le lendemain du Sommet, par exemple, le ministre Marois annonçait que jamais il n'accorderait la parité des prestations d'aide sociale aux moins de 30 ans: aucun délégué ne s'est élevé et n'a réagi publiquement. Le Sommet ne fut-il qu'un exercice de défoulement collectif grassément subventionné par les contribuables? Il faut espérer que des délégués confessent leur innocence et cherchent à se regrouper dans leurs régions, ne serait-ce que pour dresser le bilan de leur participation au Sommet.

Les opposants aussi devront faire leur réflexion: les résolutions du Sommet, contrairement à ce qu'ils craignaient, sont à cent lieues d'un appui au gouvernement péquiste. Dans le milieu étudiant, la situation est paradoxale: le RAEU (Regroupement des associations étudiantes universitaires) qui, malgré quelques tiraillements, avait appuyé le Sommet, ne se retrouve pas du tout dans les vœux des délégués; alors que l'ANEQ, qui avait critiqué et combattu le Sommet, a vu nombre de ses thèses confirmées par des jeunes qui avaient peu prisé son mot d'ordre de boycottage! Les opposants n'ont-ils pas sous-estimé et méprisé cette prise de parole des jeunes qu'ils prétendent, eux aussi, regrouper?

Quant aux centrales syndicales québécoises, sollicitées tant par les détracteurs que par les promoteurs du Sommet de la jeunesse, elles sont demeurées étrangement muettes et neutres avant et pendant l'événement. Sans doute ont-elles été incapables de comprendre les tendances nombreuses qui s'affrontaient dans un milieu qu'elles connaissent bien peu. Les jeunes présents au Sommet leur ont rendu cette indifférence en ne les mentionnant pas parmi leurs doléances et en ne les reconnaissant pas comme force de changement social: ces jeunes sont pourtant les travailleurs de demain...

Et maintenant...

Les gouvernements québécois et canadien ont versé près de 700 000\$ en subventions et services pour la tenue de ces assises et y ont délégué des observateurs. Guère choyés par les propos des jeunes, ils reconnaissent, néanmoins, l'urgence d'entretenir un dialogue avec la population de moins de 30 ans, électorat qui leur échappe en bonne partie. Aussi le responsable du Secrétariat à la jeunesse, M. Jean-Pierre Charbonneau, tient-il à examiner toutes les résolutions du Sommet et manifeste-t-il son intention de convoquer une table de concertation sur la situation des jeunes au Québec.

À Ottawa, trois semaines après l'événement, le sénateur Jacques Hébert et deux députés ont présenté à leurs collègues libéraux un projet de création d'un ministère de la Jeunesse. Le premier ministre, Monsieur Trudeau, s'est engagé à étudier cette possibilité et à rendre sa décision lors du prochain discours du trône.

Si ces mécanismes se mettent en place, les gouvernements devront résoudre un véritable casse-tête: qui choisiront-ils pour représenter les jeunes?



LE FONDS DES TRAVAILLEURS POUR DES EMPLOIS

par Irénée Desrochers

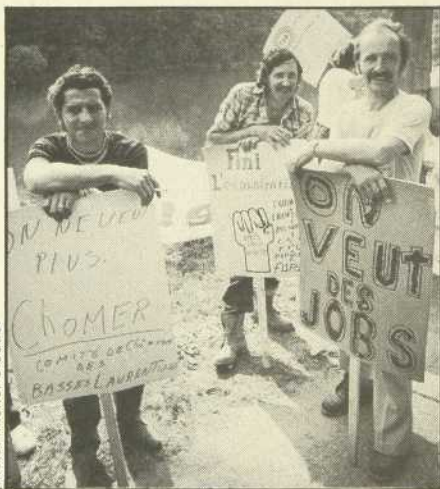


photo: Michel Cloutier

Il y a relance économique, dit-on. Mais pour combien de temps? Et d'ailleurs, cette relance fragile apporte-t-elle une solution au problème chronique du plein emploi? Attendez, dit-on aux chômeurs.

La Fédération des travailleurs du Québec, pour sa part, a cessé d'attendre et se lance dans une expérience qui marque certainement un point tournant dans l'histoire du syndicalisme québécois. Son projet est présenté comme une première au Québec, unique même en Amérique du Nord.

Le projet de loi 192 constituant "Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ)", destiné à recueillir des millions de l'argent des travailleurs dans le but de les investir dans des entreprises québécoises pour sauver et créer des emplois, a été sanctionné le 23 juin dernier.

Une vaste campagne de formation et de sensibilisation de 2 500 militants et militantes de la FTQ, dans toutes les régions du Québec et dans tous les syndicats affiliés à cette centrale, s'est poursuivie depuis le 15 août jusqu'au 30 septembre. Ces 2 500 personnes pourront ensuite rejoindre tous les membres du mouvement pour leur expliquer les objectifs du Fonds de solidarité et les avanta-

ges d'y adhérer, pour chacun des travailleurs comme pour la collectivité québécoise.

La campagne d'adhésion et de souscription au Fonds débutera au mois d'octobre, la participation des membres prenant la forme d'achats d'actions du Fonds, "capital de risque" destiné à l'investissement dans les petites et moyennes entreprises surtout. Le Conseil général de la FTQ a déjà nommé les neuf premiers administrateurs du Fonds sur un total de treize. L'affaire est en marche.

L'objectif de la FTQ est de recueillir 12 millions \$ d'ici la fin de 1984, 200 millions après 3 ans et environ 455 millions en 5 ans. On estime que la gestion du Fonds aura un effet de levier de près d'un milliard de dollars dans l'économie des PME québécoises. Pour donner une idée de l'impact sur l'emploi, les responsables sont d'avis que le Fonds servira à créer, maintenir et sauvegarder 45 000 emplois en 3 ans.

Cette compagnie à fonds social est constituée par les contributions tout à fait volontaires des travailleurs et des travailleuses qui acceptent d'y participer.

Pour illustrer, la FTQ explique qu'un syndiqué gagnant, par exemple, 400 \$ par semaine et décidant de verser au Fonds environ 4 \$ par semaine (ou 1% de son salaire brut) aura contribué un montant minimum de 650 \$, réparti sur 3 ans.

Cet "actionnaire" du Fonds profitera de certains avantages fiscaux. Il bénéficiera (dans la ligne d'un REA, régime enregistré d'épargne-actions) d'un crédit d'impôt égal à 35% des sommes placées dans une année, jusqu'à concurrence de 3 500 \$. De plus, compte tenu que sa contribution annuelle au Fonds peut être transférée dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), il pourra bénéficier d'une autre déduction fiscale

égale à 40% de sa contribution annuelle. C'est donc dire que, dans l'exemple choisi, sa contribution réelle sur trois ans, grâce à ces deux avantages fiscaux, ne sera que de 163 \$ (soit l'équivalent d'un dollar par semaine), au lieu de 650 \$.

Ce fonds pour mieux protéger l'emploi est un outil différent et nouveau qui n'élimine pas les autres moyens de lutter en faveur de l'emploi, mais s'y ajoute. C'est un outil additionnel. Les travailleurs ne se contentent plus d'agir de façon indirecte par la voie législative, en cherchant, par exemple, à obtenir de meilleures lois pour protéger les emplois à l'occasion de licenciements collectifs ou de menaces de fermeture d'usines. Ils ne s'en tiennent pas non plus à procéder par la voie de la convention collective, en essayant d'y insérer des clauses qui viseraient à ménager les transitions d'un emploi perdu à un autre que l'on cherche.

Non, les travailleurs, cette fois, s'impliquent directement dans le processus économique lui-même et se lancent dans l'investissement du capital de risque, car le problème de la sous-capitalisation de plusieurs entreprises, surtout dans le cas des petites et moyennes entreprises au Québec, reste endémique.

Attitudes à droite

Les entrepreneurs, les propriétaires du capital, les patrons, et ceux qui les représentent dans diverses institutions ou dans des associations patronales, des chambres de commerce et des gouvernements, peuvent, en général, manifester une certaine sympathie pour un tel projet.

Dans un esprit d'ouverture, on souhaite tout simplement bonne chance au coureur, avec souvent une sourire un peu moqueur aux lèvres.

On souffle plutôt discrètement que si les travailleurs et les syndicats se lancent dans cette direction, ils vont apprendre certaines leçons utiles. Ils vont voir de plus près les difficultés réelles de l'entrepreneur et mieux se rendre compte de ce que c'est que de diriger et de "runner" une entreprise. Ils constateront eux-mêmes qu'il y a des échecs inévitables et que, si leur fonds ne fait pas de profit ou si peu, ils auraient pu autant laisser leur argent à la banque.

D'autres entrepreneurs restent sur la réserve et manifestent un certain scepticisme. Ils souhaitent bonne chance à la FTQ, mais ne s'attendent pas à ce qu'elle réussisse. À leurs yeux les travailleurs n'ont ni l'expertise, ni l'expérience voulues. Ce n'est que le bon peuple au coeur généreux, plein d'illusions faciles, qui veut tenter sa chance dans un capitalisme dit "du peuple".

Dans le monde des affaires, il reste souvent comme un fond de peur devant ce nouveau pouvoir qui se dessine. On craint que le principe de la libre entreprise ne soit pas respecté, parce que le Fonds des syndiqués va, dit-on, poser des conditions à son investissement qui vont entraver la liberté de l'entrepreneur, alors qu'il est si dépendant du vaste réseau de la grande concurrence se ramifiant jusqu'au plan national et international.

D'autres hommes d'affaires se résignent à ce nouvel horizon avec un cynisme peu voilé. Ils sont ennuyés par ce projet parce qu'ils sont carrément opposés à son principe. D'après les tenants endurcis de la pure doctrine classique de la libre entreprise privée, il y a dans la société "naturelle" des fonctions qui devraient être bien définies et séparées: la direction de la libre entreprise et l'investissement comme tel y reviennent aux entrepreneurs et au public investisseur qui voudra bien leur confier des fonds. Il existe déjà à cette fin toutes les insti-

tutions privées du monde financier.

Ce type d'entrepreneur ajoutera qu'il est à souhaiter, bien sûr, que les travailleurs, comme citoyens, comme individus faisant partie de la société en général, investissent dans les institutions déjà existantes et dans l'entreprise privée. Mais, dira-t-il, les syndicats, dont le rôle spécifique est de protéger les conditions de travail de leurs membres, outrepassent leur mandat quand ils se mêlent eux-mêmes de la fonction du capital et invitent les syndiqués en tant que tels à se mêler de l'investissement dans les entreprises privées. D'ailleurs, on doit mettre en doute que les travailleurs soient favorables au projet, même si la centrale syndicale l'est devenue.

Que chacun se mêle de sa propre fonction, ... et les vaches seront bien gardées. C'est le message poli qu'on voudrait transmettre aux syndicats: qu'ils se mêlent donc de leurs affaires! Que le monde des affaires, les gouvernements et les syndicats s'occupent donc de leurs mandats respectifs, en évitant d'empiéter maladroitement sur les domaines réservés aux autres. En un mot, le président du *Montreal Board of Trade*¹ juge "ridicule" le projet de la FTQ.

De toute façon, disent certains, le profit étant le moteur de l'économie, un fonds d'investissement axé sur l'emploi et non pas d'abord sur le profit n'est pas nécessairement la meilleure façon de soutenir l'économie.

Beaucoup de ces réflexions reviennent, après tout, à réserver la fonction du capital au système traditionnel du capitalisme de la libre concurrence, comme s'il devait en garder le droit exclusif, le monopole. Et pourtant cette attitude est contraire aux principes mêmes de l'entreprise privée. Car ce Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) est bien un fonds privé et repose entre autres sur le principe de la liberté d'association pour constituer une libre entreprise. Faudra-t-il conclure que plusieurs de ceux qui prônent la libre concurrence craignent précisément la concurrence?

salaires injustifiées, a précisé l'économiste de la FTQ, mais la rentabilité et les coûts de main-d'oeuvre feront partie des critères d'évaluation avant que ce Fonds n'investisse dans une entreprise.

C'est bien plutôt un fonds pour l'emploi. Sa première mission sera d'accroître l'influence des travailleurs sur le maintien et la création d'emplois permanents dans les différents secteurs de l'activité économique. Mais un des problèmes les plus délicats sera le choix des placements. En accordant la priorité aux demandes des PME, le Fonds participera à la relance d'entreprises en difficulté à cause d'un manque de liquidités, mais à condition qu'elles soient fondamentalement saines; il participera aussi au financement d'entreprises en expansion et à la création de nouvelles entreprises.

Le premier des critères d'investissement sera donc la viabilité de l'entreprise et le Fonds visera à faire des profits. Mais alors quelle sera la vraie priorité? La priorité de ce Fonds est très clairement définie par la FTQ et elle fait toute la différence avec d'autres types d'investissement dont le but premier est le profit.

Le Fonds de solidarité tout en assurant la rentabilité des fonds investis ne vise pas la plus grande rentabilité possible sans s'occuper de l'effet sur l'emploi. Ce n'est pas un système où le taux de profit a priorité sur la création d'emplois, disent les officiers de la FTQ, car la lutte pour l'emploi est "l'objectif *premier* du mouvement syndical". Le critère *principal*, dit Monsieur Laberge, n'est pas le plus haut rendement, mais la création d'emplois. L'objectif de rendement du Fonds est *subordonné* à celui du maintien et de la création d'emplois².

Il ne faudrait pas croire, cependant, que cette vision sociale ne se concilie pas avec une bonne analyse économique. Au contraire, d'éminents économistes soutiennent qu'une politique d'emploi est le meilleur moyen d'obtenir une économie plus stable, plus productive, plus prospère, qui contribue le mieux au développement économique.

Ce n'est pas un fonds de spéculation, ni un fonds de charité. C'est un fonds de *solidarité*! "Je lance un appel pressant, dit Monsieur Laberge, à tous ceux et celles qui ont une job pour mettre l'épaule à la roue et permettre de créer et de sauver des emplois dans tous les secteurs, par des investissements éclairés sous forme de capital de risque."

1. *Le Devoir*, 5 mars 1983, p. 10; *The Financial Post*, 11 juin, p. 7; *The Gazette*, 5 juillet, p. D-1; *Les Affaires*, 16 juillet, p. 6.

2. "Fiche d'information", no 1, juillet 1983, Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), 822, rue Sherbrooke est, Montréal H2L 1K4; *Travailleur canadien* (CTC), juillet-août 1983, p. 12-15; *Les Affaires*, 2 juillet, p. 7.

Priorité à l'emploi

Non seulement le Fonds ne servira pas à payer des augmentations de

Solidarité dit souci d'un bien commun. Dans le cas particulier dont il s'agit, c'est la préoccupation, de la part des travailleurs qui ont un emploi, de s'intéresser eux-mêmes activement à ceux qui n'en ont pas. C'est le souci des travailleurs qui ont un revenu convenable d'aider eux-mêmes ceux qui en sont réduits à l'assurance-chômage ou à l'aide sociale. Ce n'est pas du pur partage à sens unique, mais la prise de conscience qu'il y a dans cette entraide un avantage réciproque, ne fût-ce que parce que le nouveau pouvoir d'achat de l'ancien chômeur contribue à soutenir, dans le mouvement de la grande roue économique, le marché qui solidifie l'emploi (et même le revenu) de celui qui avait la chance d'en avoir un. La solidarité, c'est ici un effort pour joindre l'économique au social.

Les relations de travail

Cette nouvelle mentalité de solidarité, avec la formule du Fonds, aura tendance à influencer la construction d'un nouveau type de société. Elle affecte d'abord les relations de travail.

Certains patrons, convaincus que ce type de participation des syndiqués devrait les amener à mieux comprendre le rôle du capital, croient donc qu'il peut en résulter plus de réalisme dans les demandes du syndicat, une baisse de l'absentéisme, une plus grande productivité, une meilleure qualité des produits. Ils comptent que cette nouvelle expérience des travailleurs pourrait aider à atténuer les attitudes qui opposent comme des adversaires irréductibles les entrepreneurs et les syndiqués, et favoriser une meilleure collaboration. Les conflits de travail pourraient être moins fréquents et moins durs.

De leur côté, certains chefs syndicaux croient que les travailleurs, n'ayant pas à investir eux-mêmes directement dans l'entreprise où ils travaillent, ne seront pas exposés à perdre leur ardeur de syndiqués. Le fait d'investir plutôt dans le Fonds commun n'émoussera pas le militantisme ni la combativité des syndiqués. Au contraire, la centrale ayant enfin accès, dans plusieurs entreprises, à une information de gestion, pourra aider les syndiqués à exercer de plus fortes pressions pour l'amélioration des conditions de travail.

L'aide apportée par le Fonds comprendra également des exigences précises dans les entreprises financées, quant à l'implantation des lois régissant l'environnement du travail (normes minimales, santé et sécurité, usage du français comme langue de travail, protection de l'environnement).

C'est donc un projet d'importance appelé à affecter le climat social au Québec. On sera à la recherche d'un nouvel équilibre des forces. De toute façon, dit le secrétaire général de la FTQ, "nous considérons que le Fonds de solidarité modifiera en profondeur les relations de travail au Québec".

Le Fonds se propose d'intervenir d'abord "à la pièce" auprès des petites et moyennes entreprises en difficulté financière. Or certains représentants de PME avouent craindre surtout que la FTQ ne se serve du Fonds pour forcer la syndicalisation, alors que de nombreuses PME ne sont pas syndiquées et, à leur avis, dans les conditions actuelles, n'ont pas les moyens de se syndiquer.

La FTQ aura beau affirmer que toutes les entreprises, qu'elles soient syndiquées ou non, auront la même chance de s'adresser au Fonds pour en obtenir de l'aide, cela reste plutôt une question de principe. La FTQ elle-même spécifie que les administrateurs du Fonds donneront priorité aux demandes provenant des travailleurs contribuant au Fonds. Or les souscripteurs étant principalement les syndiqués de la FTQ, ce sont les travailleurs syndiqués qui en pratique sont censés en profiter. Le Fonds, avoue la FTQ, cherchera surtout à investir dans des entreprises syndiquées FTQ. "Bien sûr, le Fonds vise aussi un objectif de marketing, a reconnu Monsieur Laberge. Si le Fonds nous amène des membres supplémentaires, on ne va certainement pas se plaindre."

Une participation protégée

Le bon père de famille qu'est l'entrepreneur traditionnel bien disposé désire que ces travailleurs à revenus plutôt modestes, mais manquant de compétence et d'expérience, soient protégés au mieux. De là à s'orienter vers une attitude de paternalisme et à

prendre prétexte pour manifester une réticence excessive à l'égard de ce projet, il n'y a qu'un pas.

Ce Fonds de solidarité, initiative populaire à son point de départ, sera-t-il une simple manifestation de type "populiste", en ce sens qu'il se révélera un peu trop simpliste? Ou offrira-t-il suffisamment de garanties au plan de l'expertise?

On doit d'abord remarquer le sérieux avec lequel le projet de loi fut préparé. Des spécialistes, économistes-conseillers du ministère de l'Industrie et du Commerce et fonctionnaires du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu ou du ministère des Finances, ont travaillé longuement avec les chercheurs de la FTQ. Ces derniers s'étaient entourés d'économistes universitaires qu'ils avaient groupés comme personnes-ressources.

Un ancien président de la Commission des valeurs mobilières du Québec, qui fait maintenant partie du cabinet Martineau Walker, a servi de conseiller sur la réglementation de surveillance concernant ce Fonds, car il sera sous la surveillance de la Commission des valeurs mobilières. Toute une équipe de personnes-ressources a aidé à mettre au point le projet: avocats, analystes financiers, experts de la Société de développement coopératif du Québec.

En troisième lecture à l'Assemblée nationale, le député de l'opposition Monsieur Reed Scowen, après avoir étudié le projet de loi 192 article par article en commission parlementaire, avouait déjà³, malgré le désir qu'il avait exprimé de pouvoir poursuivre l'étude à l'automne: "On a travaillé jour et nuit depuis trois jours maintenant. On a posé beaucoup de questions, on a eu des réponses très compétentes de tous les experts."

Le projet de loi lui-même a introduit certains articles qui ont pour but de protéger les travailleurs contre les risques. Ils ne sont pas invités à investir directement dans leur propre entreprise, celle où ils travaillent, mais dans un fonds général qui verra à diversifier et à répartir les risques en investissant dans un nombre assez grand et une variété d'entreprises. Dans le but d'éviter les pièges qui ont nui au fonctionnement de certaines institutions, "le Fonds ne peut faire un investissement dans une entreprise s'il a pour effet de porter le

3. *Débats de l'Assemblée nationale*, 22 juin 1983, p. 2971.

montant total de son investissement dans cette entreprise à plus de 5% de l'actif du Fonds" (art. 16).

Pour assurer la stabilité du fonds, l'article 10 prévoit que les actions principales, celles de catégorie "A", ne sont rachetables qu'au moment où la personne qui les a acquises du Fonds, le souscripteur originel, a atteint l'âge de 65 ans ou s'est prévalu, après avoir atteint l'âge de 60 ans, d'un droit à la pré-retraite ou à la retraite. Ce gel des fonds permet d'éviter les déboires qu'ont connus certaines caisses lorsque les fonds ont été tous réclamés à peu près en même temps.

Le Fonds, il est vrai, reste sous le contrôle du Conseil général de la FTQ qui nomme d'abord 7 des 13 personnes du conseil d'administration, — cela va de soi — puisqu'il s'agit de l'argent des travailleurs; mais ce conseil d'administration devra obligatoirement entendre d'autres points de vue, puisque trois personnes doivent y siéger qui sont jugées "représentatives des entreprises industrielles pour une, des institutions financières pour une autre et des agents socio-économiques pour la troisième".

Les législateurs semblent même avoir craint que l'administration du Fonds puisse être trop prudente, car l'article 15 prévoit que le Fonds, pouvant par ailleurs faire des investissements dans toute entreprise avec ou sans garantie ou cautionnement, devra, cependant, voir à ce que, d'ici 3 ans, la part des investissements du Fonds dans des entreprises québécoises qui ne comporte aucun cautionnement, nantissement, gage, privilège ou hypothèque représente, en moyenne, au moins 60% de l'actif du Fonds.

Puisqu'il s'agit de "capital de risque", il reste toujours un certain risque, évidemment, et il serait vain d'exiger des garanties absolument étanches, telles que les entrepreneurs eux-mêmes ne les fournissent pas normalement.

Le *Financial Post*, qui semble s'être complu à rapporter les objections et les doutes de financiers partisans d'une conception rigide de l'entreprise privée, finit son article en rappelant avec une pointe d'ironie que le président de la FTQ, membre du conseil d'administration de ce Fonds de solidarité, siège tout de même au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et de placement du Québec

qui administre un actif de 16 milliards. C'est une assez bonne école, un excellent poste d'observation, la Caisse de dépôt du Québec étant le plus gros portefeuille d'actions au Canada; c'est même, de l'avis de Monsieur Jacques Parizeau, "un instrument unique en Amérique du Nord". Un journaliste a appelé le Fonds de solidarité de la FTQ une "mini-caisse de dépôt syndical".

L'un des objectifs principaux du Fonds est "de favoriser la formation des travailleurs dans le domaine de l'économie et leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec". Une nouvelle aventure pédagogique de grande envergure est ici en jeu et une série de documents d'animation feront suite à la première brochure servant déjà aux journées d'étude organisées par le Fonds. L'aide technique visera ensuite à impliquer les travailleurs des entreprises concernées en leur assurant de façon continue l'information et la formation économique nécessaire. Ce sera le complément à l'action de toutes les expertises mises à la disposition du Fonds par une banque de personnes-ressources interne et externe.

Quelle cogestion?

La participation financière du Fonds ne vise pas nécessairement le contrôle, c'est-à-dire le contrôle absolu, des entreprises. Par ailleurs, la centrale veut par là expérimenter des nouvelles formes de "partnership" avec les entrepreneurs, y compris la participation directe des travailleurs au contrôle des entreprises.

Le rôle traditionnel de revendication de meilleures conditions de travail pour les membres du syndicat et le nouveau rôle d'investisseur dans des entreprises avec tendance à assumer une responsabilité de cogestion sont-ils tous deux compatibles, lorsqu'ils sont remplis finalement par le même groupe de personnes syndiquées? Les entrepreneurs traditionnalistes croient que la centrale syndicale ne réussira pas à résoudre le dilemme posé par une situation qu'ils voient pleine d'ambiguïté. La FTQ, consciente de la difficulté, n'en demeure pas moins prête à *expérimenter* dans ce domaine.

Tous les partis politiques semblent plus ou moins d'accord, en principe, qu'au niveau de l'économie, il devrait exister une politique d'emploi. Dans son message à l'occasion de la fête du Travail en septembre, le président Louis Laberge⁴ réitère la principale revendication que la FTQ faisait déjà auprès du gouvernement Lévesque en 1977: "La mise en oeuvre d'une politique intégrée de plein emploi doit être le pivot central de la politique économique du Québec pour les années à venir". Il indique ensuite la conclusion que la centrale a dû tirer quelques années plus tard: "Devant l'incapacité des gestionnaires actuels de l'économie, il devient de plus en plus urgent que les travailleurs et les travailleuses s'impliquent eux-mêmes, avec les moyens limités qu'ils ont". C'est ce que fait la FTQ avec son Fonds de solidarité.

Parmi les fonctions que la loi 192 assigne à ce Fonds, il y a celles, en effet, de permettre aux travailleurs "d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec", "de stimuler l'économie québécoise par des investissements stratégiques qui profiteront aux travailleurs et aux entreprises québécoises" et de "participer à ce développement par la souscription d'actions du Fonds", une entreprise québécoise étant définie comme une entreprise "dont la majorité des employés résident au Québec".³¹

Quel que soit l'état actuel de la politique d'emploi des gouvernements, la remarque du secrétaire général de la FTQ à ce sujet reste valable: "À cause du Fonds, la FTQ sera en meilleure position pour continuer à réclamer des gouvernements des politiques de plein emploi, parce que nous aurons fait quelque chose pour changer la situation."

Un changement possible

De précieuses valeurs humaines sont en jeu, telles l'effort d'épargne dans une puissante société de consommation, la générosité pratique pour bâtir une solidarité avec les chômeurs, l'ouverture d'esprit dans la recherche d'une collaboration fructueuse avec d'autres agents socio-économiques.

Les principes de base qui sous-tendent le projet du Fonds peuvent fort bien évoquer plusieurs passages

4. *La Presse*, 3 septembre, p. A-6.

de l'encyclique *Laborem exercens* sur le travail. Rappelons, par exemple, que le système du travail doit chercher "à se structurer selon le principe de la priorité substantielle et effective du travail et de sa participation à tout le processus de production" (no 13), qu'à la lumière de cette vision humaniste "des propositions concernant la copropriété des moyens de travail, la participation des travailleurs à la gestion et/ou aux profits des entreprises" acquièrent une signification toute particulière (no 14).

La crise a démontré la complexité du problème économique. Certaines données que la FTQ ne contrôle pas auront une importance primordiale: pensons, par exemple, à la concurrence sur les divers marchés, surtout les marchés internationaux, la politique des importations, le niveau des taux d'intérêt. Le Fonds reste donc tout un défi.

Mais les conséquences du chômage sont si sérieuses qu'il faut de toute nécessité relever le défi, et apporter pour cela des changements dans le système. Sans être "la révolution de-

main", le projet reste, à sa façon, révolutionnaire.

Interrogé sur l'émergence éventuelle d'un troisième parti politique, un parti des travailleurs, Monsieur Laberge en écarta pratiquement l'idée⁵ en prônant pour l'instant le projet du Fonds de solidarité: "Ça, c'est bien plus révolutionnaire qu'une nouvelle formation politique. Ça prend bien moins de temps à mettre sur pied et ç'a un impact beaucoup plus important!"

5. *Le Devoir*, 30 avril, p. 9.

LE CANADA ET LE NUCLÉAIRE

par Michael Cooke
du Project Ploughshares

Le 15 juillet 1983 le gouvernement canadien annonça qu'il venait de signer un accord avec les États-Unis pour autoriser les essais du missile "Cruise" sur le territoire canadien. La réponse affirmative du gouvernement fédéral à cette demande des États-Unis représente un pas en arrière dans la politique étrangère canadienne des années 80. Cette décision est d'autant plus importante que le débat public avait été vif sur le sujet et l'opposition évidente aux essais à travers le pays. La décision est pleine de contradictions qui méritent d'être discutées et analysées pour comprendre que: a) le "Cruise" augmente, au lieu de la réduire, l'instabilité générale causée par la course aux armements; b) l'accord contredit directement la "stratégie de l'asphyxie"¹ avancée à plusieurs reprises par Monsieur Trudeau; c) le "Cruise" n'est pas une arme de dissuasion comme on veut nous le laisser croire, mais une arme qui prépare à la guerre nucléaire dite "limitée"; d) cet accord n'a rien à voir avec les engagements canadiens à l'OTAN.

Certains prétendent que l'opposition aux essais fait preuve d'une naïveté, d'une légèreté face à la menace que fait peser l'URSS sur l'Oc-

cident. En réalité, ceux qui s'opposent aux missiles sont très conscients de la menace posée par les armes nucléaires russes (en particulier les fameux SS-20), et aussi de la menace posée par l'augmentation des armes nucléaires aux États-Unis et ailleurs. C'est pourquoi ils estiment que les essais et la mise en place de cette nouvelle génération d'armes nucléaires constituent un acte de folie. Le déploiement des missiles "Cruise" — qui est déjà commencé — sur les avions américains B-52 et sur le territoire européen (ainsi que des Pershing II), ne peut d'aucune manière amener une réduction de la menace russe.

La menace engendre la menace

La question à laquelle nous devons faire face au Canada n'est pas de savoir si oui ou non il y a une menace soviétique. Il est évident qu'une nation qui possède plus de 7 000 armes

nucléaires stratégiques et bien plus d'armes nucléaires tactiques représente une menace grave à la paix et à la stabilité internationales. La question est plutôt de déterminer les moyens les plus responsables et les plus efficaces pour réduire cette menace et convaincre les autres de construire la paix.

Le principe fondamental qui sous-tend la course aux armements est que la menace que nous subissons sera réduite dans la mesure où nous aurons augmenté la menace faite à l'adversaire. On affirme que le déploiement des systèmes tels que le "Cruise", le Pershing II ou le missile inter-continentale MX va augmenter notre sécurité non pas parce qu'ils nous défendent en soi, mais parce qu'ils représentent une plus grande menace (donc une plus grande insécurité) pour l'URSS. Malheureusement-

1. La *stratégie de l'asphyxie*: — l'accord global sur l'arrêt des essais nucléaires; — le refus d'exporter des matériaux qui servent à la fission nucléaire à des fins militaires; — le refus de participer aux essais de nouveaux systèmes stratégiques et même de pièces de nouveaux systèmes d'armement; — la limitation et la réduction dans les budgets face aux nouveaux systèmes nucléaires.

ment l'expérience de la période d'après-guerre (1945-1980) démontre trop bien qu'en augmentant la menace faite à nos adversaires, nous ne faisons rien d'autre que de provoquer chez eux une réponse, un réflexe, une stratégie pareils aux nôtres. La menace engendre la menace et tous en sortent moins sûrs. L'escalade n'est pas arrêtée mais encouragée.

Le Cruise, ça sert à quoi ?

Il faut reconnaître que ce phénomène joue aussi bien pour les SS-20 soviétiques que pour les nouveaux systèmes américains. Le déploiement de plus de 300 SS-20, bien plus qu'il ne fallait pour remplacer les générations précédentes de missiles SS-4 et SS-5, constituait en soi une provocation. Par contre il est important de souligner qu'il n'y a pas de parallèle entre le SS-20 et le "Cruise". Le SS-20 est un missile à portée moyenne et ne peut être lancé sur l'Amérique du Nord à partir de l'URSS mais peut l'être sur des installations américaines en territoire européen. Alors que le "Cruise" peut être envoyé sur l'URSS, à partir de l'Amérique.

L'avantage actuel de l'URSS en missiles à base terrestre en Europe n'est pour personne une révélation. Pendant les années 60 et 70 les États-Unis améliorèrent leurs missiles pour l'OTAN de deux façons: d'abord ils les rendirent moins vulnérables en les transférant de la terre à la mer, sur des sous-marins Polaris; et plus tard ils les rendirent bien plus destructifs en remplaçant la tête nucléaire unique Polaris par la tête nucléaire à dix charges Poseidon. Quatre cents têtes nucléaires sont spécifiquement assignées à l'OTAN et chaque sous-marin est équipé avec assez de têtes pour détruire toutes les villes importantes de l'URSS.

Quel jeu voulons-nous jouer... ?

Il est clair que les Soviétiques et les Américains sont engagés dans un jeu extrêmement dangereux où il n'y aura

pas de gagnants. Le rôle du Canada devrait être de refuser de jouer le jeu. Il devrait chercher avec d'autres intéressés des alternatives qui, d'une manière efficace, retarderaient la course aux armements au lieu de l'accélérer. Quelques gouvernements européens, par exemple, avec le soutien du mouvement pour la paix en Europe, ont attaqué vigoureusement la position de l'URSS et ont pu ainsi obtenir des propositions soviétiques pour la réduction des SS-20. Il n'est pas impensable de prévoir des réductions réelles et immédiates des forces nucléaires à portée moyenne en Europe. Mais les accords sur les essais du "Cruise" au Canada, le déploiement actuel de ces missiles aux États-Unis et éventuellement en Europe, voilà qui compromet beaucoup les négociations à venir.

De plus, les essais contredisent et rendent vaines les initiatives proposées par Monsieur Trudeau dans sa "stratégie de l'asphyxie" qui, entre autres, favorisait un arrêt de tout essai de nouveau système nucléaire. De même, ils ne respectent pas les conditions du gel bilatéral soutenu maintenant par 79% du peuple américain. Lors de la Session spéciale des Nations unies sur le désarmement en 1982, l'Union soviétique apporta formellement son soutien à un tel accord et par la suite confirma ce soutien en votant pour le gel à l'ONU. Le Canada, par contre, refusa de soutenir cette proposition à plusieurs reprises.

...Dissuasion ou guerre nucléaire "limitée" ?

Le déploiement des "Cruise" et des Pershing II est d'autant plus répréhensible que ce geste exprime, concrètement l'idée qu'on a, à l'Ouest, qu'on pourrait "gagner" une guerre nucléaire "limitée". En fin de compte, on prévoit qu'il y aura plus de 7 000 missiles "Cruise", la plupart destinés à un usage stratégique ou intercontinental (ce sont ces derniers qui seront essayés au Canada). Paul Warnke, ancien chef de l'Agence américaine pour le contrôle des armements et pour le désarmement, souligne que les États-Unis déploient ces armes stratégiques nucléaires pour des buts qui vont bien au delà de la dissuasion. Il reconnaît que le gouvernement américain veut "développer la capacité d'employer des forces stra-

tégiques pour la contrainte" et "la capacité d'engager une guerre nucléaire rationnelle". De hauts fonctionnaires du Département de la défense des États-Unis ont affirmé à plusieurs reprises et dans divers contextes que les États-Unis doivent maintenir des forces nucléaires capables d'engager une guerre nucléaire dans le cas où la dissuasion échouerait, et que ces forces nucléaires doivent être assez puissantes pour prévaloir. Ceci veut dire qu'après un premier échange nucléaire, les États-Unis doivent avoir une meilleure capacité que leur adversaire pour survivre à la guerre tout en maintenant leur menace vis-à-vis l'URSS. Suivant cette logique, on veut utiliser le "Cruise" pour donner aux États-Unis la capacité de détruire le plus grand nombre d'installations militaires et industrielles secondaires sur le territoire russe, dans ce contexte d'une guerre nucléaire prolongée. C'est ainsi qu'on prévoit limiter la capacité soviétique de faire la guerre et aussi limiter sa capacité de se rétablir après une guerre. Ceux qui proposent le déploiement du "Cruise", dépassent la seule dissuasion; ils préparent la guerre nucléaire comme une possibilité réelle. C'est cela, plus que l'arme elle-même, qui rend le "Cruise" si dangereux.

Stratégie américaine...

Le Canada, au lieu de soutenir cette politique extrêmement dangereuse, pour ne pas dire folle, devrait se garder de toute participation dans les stratégies qui impliquent la guerre nucléaire. Il devrait affirmer dans sa politique internationale et nationale que la guerre nucléaire ne constitue en aucune manière un moyen acceptable de poursuivre les intérêts du peuple canadien et qu'aucune nation ne peut espérer l'emporter à la suite d'une guerre nucléaire. Messieurs Trudeau et MacEachen prétendent que les essais du "Cruise" en Alberta obligeront les Soviétiques à envisager sérieusement la réduction des SS-20. Cette affirmation ignore le fait que les missiles qu'on va essayer en Alberta seront montés sur les avions américains B-52 et ne seront jamais déployés en Europe de toute façon. Ils sont destinés tout simplement à augmenter les forces

nucléaires américaines. L'intention américaine, dans les essais en Alberta, est de développer une deuxième génération de missiles Cruise (Boeing a déjà complété et déclaré "opérationnels" plus de 300 missiles de la première génération) qui seront plus difficiles à détecter et qui seront sous le contrôle absolu des États-Unis.

Pour les stratèges américains, cette deuxième génération de Cruise aura plusieurs atouts: il sera impossible de les repérer, encore plus petits et plus mobiles que ceux de la première génération. Donc, même s'il y a un accord, entre le Canada et les États-Unis, le nombre actuel des Cruise ne pourrait jamais être vérifié par notre pays, contrairement à ce que prétend Monsieur MacEachen.

...Ou exigence de l'OTAN?

En même temps on laisse entendre que les engagements du Canada vis-à-vis l'OTAN exigent notre participation aux essais. Mais encore ici l'argument ne respecte pas les faits. La demande d'essayer le "Cruise" ne vient pas de l'OTAN. Elle vient des États-Unis dans le cadre d'un accord bilatéral entre les deux pays. Le "Cruise" qui sera essayé au Canada sera monté sur les B-52, lequel est une arme stratégique qui n'est pas utilisée par les forces de l'OTAN.

Alors pourquoi, étant donné toutes

ces contradictions, le Canada s'implique-t-il dans cette affaire? Le gouvernement canadien sait très bien qu'une majorité de Canadiens s'y oppose. Malheureusement, ce sont la diplomatie de la dépendance et la peur de fâcher les États-Unis qui l'emportent. Pour éviter les conséquences difficiles d'une démarche diplomatique plus autonome, mais qui serait sans aucun doute un pas créateur vers la paix, le Canada va contribuer et de manière irréversible, au développement de systèmes nucléaires qui ne peuvent être ni vérifiés ni contrôlés. Mais pire encore, le Canada laisse passer une occasion unique de nommer le jeu, de dénoncer par son action l'horreur et la futilité de ce jeu, de refuser de jouer.



LE MOUVEMENT POPULAIRE EN AMÉRIQUE LATINE

par Gustavo Dans
de l'Agence latino-
américaine d'information

Le travail que nous faisons à l'Agence, travail d'information, de documentation et d'analyse, nous a amenés à nous former sur l'Amérique latine un point de vue qui heurte, dès le départ, les opinions reçues et les idées à la mode. En quoi consiste donc la nouveauté de notre approche? La réponse la plus simple et la plus directe serait de dire que nous essayons de mettre en évidence *les mouvements sociaux*. Cela signifie que nous nous efforçons de comprendre les différents pays de l'Amérique latine en nous plaçant dans la perspective où convergent les intérêts des diverses classes impliquées dans un mouvement social.

Les mouvements sociaux dont nous entendons nous occuper ont connu une évolution particulièrement rapide au cours des dix dernières années: leur développement a été fortement influencé par les nombreuses et profondes transformations qui ont secoué les sociétés latino-américaines. Durant cette période, en effet, le régime économique — ce qu'on pour-

rait appeler le capitalisme latino-américain — a subi d'importantes modifications, plus intenses certes dans quelques pays, mais qui n'ont pas manqué de se répercuter sur l'ensemble du continent. En plusieurs endroits, ces changements d'ordre économique ont favorisé l'apparition de dictatures militaires musclées: les classes dominantes comptaient ainsi répliquer aux pressions du peuple ou cherchaient à prévenir l'affaiblissement de leur base politique. Ailleurs, l'évolution économique a entraîné un phénomène exactement contraire: les régimes militaires ont été remplacés par des gouvernements civils. La modernisation du capitalisme imposait des solutions différentes, au plan du pouvoir politique et de la réforme des institutions, le tout variant selon l'état des conflits sociaux, le modèle économique en vigueur, l'histoire du pays, l'importance de ses ressources et sa signification stratégique...

Ce contexte mouvant allait favoriser l'apparition de nouvelles formes de contestation sociale et politique,

mais ce qui est particulièrement significatif, à ce moment-ci, c'est que les partis politiques de gauche ne devaient y jouer qu'un rôle secondaire, voire parfois négatif. Cette réaction des partis traditionnels nous permettra de comprendre l'importance qu'attachent les organisations populaires à la défense de leur autonomie.

Une crise des partis politiques

Nous avons donc un processus de changement qui implique l'économie, la politique et les rapports sociaux; dans ce contexte se développe un mouvement (social) de contestation qui utilise *de nouvelles formes d'organisation*, qui incorpore *la pratique de la participation directe* et qui, de façon générale, *prend ses distances*

par rapport aux partis politiques. En fait, le développement de ces mouvements contestataires coïncide dans le temps avec une phase de crise des partis politiques, et particulièrement des partis de gauche.

Soulignant la nouveauté manifeste de ces mouvements sociaux, Fernando Mires écrit: "ce qu'il y a de nouveau dans ces mouvements, ce n'est pas qu'ils surgissent indépendamment des partis, car il en a toujours été ainsi. La nouveauté, c'est qu'ils soient apparus en un moment de crise profonde des partis (crise de légitimité idéologique, de programme) et en particulier des partis de gauche, ce qui a pour conséquence d'enlever aux politiciens toute possibilité de s'intégrer aux mouvements, à moins qu'ils n'acceptent de modifier radicalement leur propre discours."¹

Telle a été, en effet, l'évolution générale. Plusieurs courants de gauche, en Amérique latine, qui ont conservé des modèles et des projets solidement ancrés dans le passé, ont accueilli avec méfiance et même avec hostilité le développement des mouvements sociaux. D'autres, il est vrai, minoritaires, ont tenté une correction de parcours pour être en mesure de se rattacher à ces mouvements.

C'est que même chez les professionnels de la politique on commence à prendre acte de l'émergence des mouvements sociaux et à reconnaître dans leur croissance une possibilité d'agir sur l'histoire dans le sens de la démocratie sociale, de l'autogestion et de "l'anti-économisme".

Dans ces milieux, il y a déjà plusieurs années qu'on discute de "la question nationale", des rapports entre syndicats ouvriers et partis des travailleurs, des relations entre démocratie et socialisme, de la place des chrétiens dans le mouvement social, etc. On y accorde aussi une grande importance à la question des "partis d'avant-garde" et à celle des "révolutions-modèles".

Ces courants innovateurs traversent des mouvements sociaux qui peuvent regrouper des travailleurs et des sans-emploi, des jeunes et des

Ce qui caractérise l'analyse que nous propose Gustavo Dans, c'est l'importance qu'il accorde en priorité à l'émergence des **mouvements sociaux**. Le phénomène est d'autant plus significatif qu'il correspond à une évolution profonde et rapide des structures économiques de l'Amérique latine et à une crise assez générale des partis et des organisations politiques.

Mais de quoi parle-t-on quand on dit "mouvement social"? Si on songe à l'importance du péronisme en Argentine, au réseau des communautés de base au Brésil, à la montée d'un front paysan autonome au Mexique, on commence à entrevoir la variété et l'ampleur de ces larges regroupements, plus ou moins étroitement structurés, mais voués au changement de la société, en marge des grands partis politiques traditionnels et des centrales syndicales établies.

Dans les démocraties du "Nord", ces dernières années, on a vu se déployer d'autres "mouvements sociaux" extrêmement importants: le mouvement féministe, par exemple, le mouvement écologiste (qui s'est même transformé en parti politique, en Allemagne fédérale, et est parvenu à faire élire une vingtaine de députés au Bundestag), et plus récemment le mouvement antinucléaire.

Il y a une vingtaine d'années déjà que le sociologue français Alain Touraine a mis en vedette la notion de "mouvements sociaux" pour expliquer comment des valeurs nouvelles peuvent influencer la transformation de la vie sociale.

"Touraine se propose en effet, écrit Guy Rocher, d'élaborer une méthode d'analyse de l'action historique... Or, dans cette analyse actionnaliste, Touraine accorde aux mouvements sociaux une place privilégiée. (Ils) lui apparaissent en effet comme le lieu stratégique où se créent et s'explicitent les nouvelles valeurs" (*Introduction à la sociologie générale*, III, p. 442).

C'est précisément le caractère revendicatif et innovateur des mouvements sociaux qui les pousse à contester les appareils en place, qu'il s'agisse des technocraties enrôlées au service de l'État ou des "permanences" des grands partis politiques. Ils expriment le fossé qui sépare le pays "politique" du pays "réel".

Il est remarquable que, dans un ouvrage beaucoup plus récent (*Mouvements sociaux d'aujourd'hui*, 1982), le même Alain Touraine pose, à partir du contexte européen, des questions qui recourent directement les analyses de l'Agence latino-américaine d'information:

"N'est-on pas en train d'assister à la disparition des partis politiques classiques? Ce qui les a caractérisés était qu'ils étaient à la fois des systèmes de représentation et des projets de gestion. Or aujourd'hui cet aspect disparaîtrait au profit de contre-appareils d'État, en France, mais aussi en Allemagne et ailleurs. De là, une dissociation entre des partis, qui deviennent des instruments de gestion et de pouvoir, et des mouvements de plus en plus autonomes; entre les deux devraient se développer de nouveaux "espaces publics", de nouveaux lieux politiques" (p. 186).

femmes, des paysans, des communautés chrétiennes de base, des tables régionales, des regroupements nationaux, des commissions des droits de la personne, des centres d'éducation populaire, des publications indépendantes, etc.

Réseau chaotique à première vue, qui se noue et s'articule — à certains

moments précis et pour des causes déterminées — en une même force politique, il a déjà commencé à se donner ses propres moyens d'expression et de représentation: c'est qu'on reste méfiant à l'égard de tout projet qui tendrait à homogénéiser le mouvement, à le subordonner à un parti ou à l'État, à récupérer les

1. Fernando Mires, "Retaguardias y vanguardias", ALAI, Servicio Informativo, VI, 24-25 (17 sept.-1er oct. 1982), p. 379-383; 387-390.

forces de transformation qu'il rassemble.

Au jour le jour, les organisations populaires qui donnent au mouvement social son profil le plus net ont développé un réflexe d'autonomie et une pratique qui vise à protéger leur indépendance face à toute tutelle de l'État ou des entreprises, en même temps qu'à contrer les efforts d'homogénéisation et d'uniformisation. Les mouvements sociaux tendent à développer leur propre organisation, leurs propres structures, leurs ressources à eux, et à rejeter tout ce qui finirait par limiter leur base sociale à une fonction de "courroie de transmission" d'un parti politique.²

En résumé et de manière un peu schématique, on pourrait dire qu'en Amérique latine les mouvements sociaux intègrent des forces de renouveau qui remettent en question, à partir d'une pratique quotidienne, ce qui existe et ce qu'on a fait jusqu'ici en matière d'action politique, et que la grande majorité des partis politiques se sont avérés incapables jusqu'à présent d'apporter des réponses valables aux aspects les plus importants de cette remise en question. Et s'il en est ainsi, c'est que les partis, quelle que soit l'idéologie qui les inspire (la II^e Internationale, la lutte armée, l'hégémonie du prolétariat au sein de la société politique, la démocratie chrétienne, etc.), incluent dans leur projet un renforcement de l'État, qui réduit la participation populaire à la simple "délégation" du pouvoir politique (dans les démocraties libé-

les) ou au remplacement des sujets politiques par leurs "représentants" (dans les pays dits "socialistes").

En somme, la radicalité des mouvements sociaux tels qu'ils se sont développés jusqu'à aujourd'hui en divers points de l'Amérique latine tient avant tout à leurs pratiques innovatrices, et non à l'éclat d'un discours achevé, qui expliquerait le passé, le présent et l'avenir (tâche qu'ils abandonnent volontiers aux groupes politiques).

La guerre civile

Avant de présenter les formes qu'ont pu prendre les mouvements sociaux au Mexique ou dans les pays andins, il vaut la peine de s'arrêter à la situation centro-américaine; nous pensons spécialement au Salvador et au Guatemala.

Si dans la plupart des pays sud-américains la modernisation du capitalisme a entraîné ou bien l'établissement de dictatures militaires, ou bien un processus de libéralisation politique sous le contrôle du pouvoir en place, en Amérique centrale cela a abouti à l'insurrection populaire. Au Salvador, le mouvement social a fait irruption sur la scène politique comme une force fondamentale de contestation, s'appuyant sur sa propre capacité de représentation et in-

fluençant le discours et la pratique des autres acteurs politiques. Même chose, quoique dans une moindre mesure, au Guatemala, et sous une forme assez différente, au Nicaragua. Au lieu de s'enfermer dans les querelles des partis et de s'aventurer dans le labyrinthe électoral, et loin de se restreindre à la défense d'intérêts particuliers, le mouvement social a porté la confrontation à son niveau politique ultime en déclenchant la guerre civile.

Les exemples que nous voulons examiner ci-après sont moins spectaculaires, mais non moins éclairants pour notre propos. Nous avons déjà rappelé que la politique a longtemps été la chasse gardée des politiciens et de leurs partis. Le mouvement social — à la recherche de solutions à des problèmes matériels immédiats — entre en politique en vertu d'une revendication démocratique qui rejoint l'économique, le social et le culturel: il fait le pas quand il prend conscience que les solutions qu'il défend ne correspondent pas aux solutions proposées par le parti ou par l'État.

La révolution "institutionnalisée"

Cette distance entre le pays "réel" et le pays "politique" tend à se perpé-

2. En quoi consiste la défense de l'autonomie des organisations populaires? Dans un article consacré à la crise de la gauche brésilienne, Marilona Chaui distingue les cinq points suivants.

1. "Il faut d'abord comprendre que l'exploitation et la domination, aujourd'hui, se cristallisent dans la séparation radicale — qu'on retrouve dans toutes les sphères de la vie sociale — entre dirigeants et exécutants; ces derniers n'ont rien à décider, ni à contrôler et ils ne savent ni le sens, ni la portée de leur travail.
2. Il faut corriger l'image et le concept qu'on se fait de ce qui est "populaire"; en ce sens, il faut dépasser le populisme et le modèle théorique qui part du principe de la mauvaise conscience et de l'immaturité des travailleurs, comme si une conscience de classe correcte, "éclairée", ne pouvait leur venir que par suite d'une interven-

tion de l'extérieur.

3. L'autonomie bouleverse les conceptions des partis politiques car elle se fonde sur la participation directe et sur l'élection de représentants choisis pour régler des questions précises (au lieu de représentants élus pour un terme fixe); il ne suffit donc pas qu'un parti s'affirme le "parti moderne des masses" ou qu'il publie bruyamment son programme pour que les mouvements sociaux l'acceptent immédiatement et sans réserve. Ceux-ci se méfient de tout ce qui cherche à les encadrer, au lieu de les orienter vers un projet plus vaste, de tout ce qui vise à les uniformiser au lieu de faire circuler la diversité de leurs expériences, de tout ce qui tend à leur imposer une tutelle extérieure plutôt qu'à exprimer leurs revendications.
4. À long terme la pratique de l'auto-

nomie débouche sur le projet d'autogestion: une gestion de la chose publique qui ne soit pas d'abord autorité de l'État, mais exercice public de la souveraineté, exercice du pouvoir par le public.

5. Enfin la défense de l'autonomie implique une compréhension de la vie sociale qui distingue diverses dimensions (travail, vie civique, vie privée), et qui fasse en sorte que ces dimensions puissent communiquer entre elles sans s'identifier (comme c'est le cas en régime totalitaire) et sans être avalées par la sphère privée (comme dans les démocraties dites "libérales")."

Marilona Chaui, "La crisis de la izquierda en Brasil", *Nueva Sociedad*, No 61, Caracas, julio-agosto 1982, p. 67-80.

tuer. Au Mexique, les paysans ont espéré pendant des années et des années que leurs organisations officielles, le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) et l'État, répondent à leurs exigences les plus urgentes. En fait, en récupérant la révolution paysanne du début du siècle, l'État mexicain est parvenu à éteindre le contenu radical de ce mouvement; avec le temps cela ne pouvait que décevoir et même frauder les attentes du monde rural.

On ne s'étonnera donc pas que ce soient justement les paysans qui aient cherché, les premiers, à nommer et à dénoncer une situation qui trahissait les deux exigences fondamentales de ce qui avait été leur insurrection: la terre et la liberté. Depuis l'époque déjà lointaine du gouvernement de Lazaro Cardenas (1934-1940), les paysans mexicains luttent pour la mise en oeuvre des grands principes sociaux et politiques du célèbre "Plan de Ayala", qui ont largement inspiré la rédaction de la Constitution de 1917.

La formation de la *Coordinadora Nacional "Plan de Ayala"*, qui représente le mouvement paysan indépendant, vient cristalliser les efforts de nombreuses organisations engagées au niveau local et régional. La création de ce regroupement est évidemment un geste d'indépendance face à l'État en ce qu'il consacre la rupture avec la *Confederacion Nacional Campesina*, l'organisation corporatiste qui a surtout pour fonction de prêter une "légitimité" sociale aux politiques du PRI et de l'État dans le domaine agricole.

La contestation sociale compte un deuxième axe, formé par les organisations de "colonos", paysans sans terre et sans travail qui sont refoulés en masse à la périphérie des grandes villes. Comme dans le cas du mouvement paysan, leurs questions fondamentales exigent une organisation autonome, indépendante de l'État et de ses instruments de contrôle et d'encadrement.

Le mouvement des "colonos" — en conjonction avec les courants autonomes et démocratiques du syndicalisme ouvrier — fait partie de la force sociale urbaine qui cherche à s'allier à l'effort de mobilisation paysanne. Ensemble, ces mouvements et leurs "coordinadoras" ont engendré un espace de vie politique et de combat social qui se distingue nettement du "pays politique".

Pérou, Colombie, Venezuela

Au Pérou, le mouvement social s'est développé dans une certaine mesure sous l'influence du réformisme militaire de ce qu'on a appelé la "première phase" (gouvernement du général Velasco Alvarado, de 1968 à 1975). Comme il n'a pas eu à subir le contrôle corporatiste de l'État, la définition de son espace politique propre impliquait que soient bien précisés les formes et le contenu de ses rapports avec les partis. Cette situation ne diminue pourtant pas le souci d'autonomie du mouvement social face à l'État et au patronat.

En Colombie nous trouvons un scénario tout différent. Dans un article de notre Service d'information (VI, 28; p. 435-36), nous avons souligné que

"les contradictions entre le pays formel et le pays réel s'approfondissent de plus en plus. La violence installée au centre du débat suppose la démocratie politique, économique, culturelle et sociale. Par conséquent, la paix en Colombie n'est pas seulement un objectif militaire: c'est aussi un enjeu politique et économique. Le mouvement ouvrier et populaire regroupera donc ceux qui peuvent faire des choix et ouvrir des chemins, bien qu'ils soient justement les grands oubliés dans le débat qui mobilise la classe dirigeante, les organisations politiques et les groupes de guérilla qui veulent profiter de l'amnistie."

Face à l'État colombien, aux leaders en place et aux partis, un mouvement social est en train de se construire, expression directe et transparente du pays réel à la recherche de ses propres solutions alternatives. Le mouvement populaire colombien compte cinq branches: les paysans, les ouvriers, les indiens, les habitants des barrios et les étudiants.

Il se construit en partant de la base, tandis que ses instances régionales et nationales se déploient en un nombre impressionnant d'ateliers, de séminaires, de rencontres, de mécanismes de jonction, etc. On y perçoit un effort lucide et conscient pour introduire et développer des pratiques démocratiques; pour prendre une certaine distance à l'égard de la politique partisane et des instruments qui permettraient à l'État de harna-

cher ou d'énervier la protestation sociale.

On peut observer une évolution analogue au Venezuela. Là aussi, le poids déterminant des partis politiques et des organisations syndicales assujetties au contrôle politique des partis a ralenti considérablement l'émergence d'un mouvement social largement ouvert. Ce n'est que très récemment qu'on a pu observer une certaine effervescence dans les quartiers populaires des grandes villes, cependant que les organisations paysannes restent prisonnières de structures analogues à celles qui encadrent le mouvement ouvrier.

En fait, c'est précisément au sein du monde ouvrier que la naissance d'un syndicalisme autonome, démocratique et ouvrier commence à ouvrir une brèche dans la structure hiérarchique du syndicalisme officiel.

L'existence de mouvements sociaux en Amérique latine, compte tenu de ses diverses composantes et de ses formes multiples, nous oblige à réexaminer des conceptions et des pratiques solidement implantées: la solidarité, la communication, etc. De notre point de vue, leur apparition et leur développement expriment l'exigence d'un renouvellement en profondeur. On remet en question les structures au sein desquelles s'élaborent des discours et se projettent des pratiques qui s'avèrent trop souvent éloignés de la réalité (transfert de concepts, de valeurs, d'intérêts, de préjugés); les spécialistes (qui maîtrisent une part réduite de savoir formel) n'ont guère de prise sur une réalité qui se transforme constamment; ils contrôlent pourtant le langage et les réseaux de communication, des petits groupes aux organisations politiques dont l'autorité repose en fait sur un appareil démesuré de contacts et de relations internationales.

En face du monde "politique", prisonnier de ses codes, de ses jargons et de ses symboles, l'accent mis sur les rapports directs (horizontaux, démocratiques) d'égal à égal représente une alternative et un espoir. Certainement, en tout cas, pour les personnes et les groupes qui se reconnaissent déjà dans les mouvements sociaux et travaillent à leur croissance.



GÉNOCIDE AU SRI LANKA

par **P. Chamy et S. Ravi** de l'Association des Tamouls Eelam du Québec

Pourquoi, parmi les réfugiés qui demandent l'asile politique et qui sont actuellement privés de toute aide d'Ottawa et de Québec (Cf. Relations, juin 83, p. 147-8; sept. 83, p. 213-4), y a-t-il un si grand nombre de Sri Lankais¹? Pour répondre à cette question, nous avons demandé à des porte-parole de la communauté tamoule du Québec de nous expliquer le sort qui est fait à la minorité tamoule par la majorité cingalaise dans leur pays d'origine.

Perle de l'Océan Indien, ainsi la chantent ses poètes, l'Île de Ceylan baigne aujourd'hui dans le sang de sa minorité tamoule. Située à une centaine de kilomètres au large du sous-continent indien, l'île a une superficie de quelque 65 000 km² (pas tout à fait les deux tiers de celle de Terre-Neuve), mais elle compte une population de plus de 15 millions d'habitants (soit une densité de 229 habitants au km²): 70% de Cingalais et 22% de Tamouls, tandis qu'une variété d'autres groupes ethniques (Maures, Eurasiens, Malais) forment le reste de la population.

Les deux nations les plus nombreuses ne se distinguent pas seulement par l'histoire, la culture et la langue, mais elles s'opposent aussi au plan religieux: les Cingalais sont surtout bouddhistes, les Tamouls adhèrent majoritairement à l'hindouisme; dans les deux groupes, cependant, on trouve aussi de petites minorités chrétiennes et musulmanes. Au long d'une histoire de plus de vingt-cinq siècles, le pays a porté plusieurs noms: Eelam, Ceylon, Taprobane, Seredib, Rathnathuveepam, Lankapuri; c'est en 1972 qu'on lui a imposé officiellement celui de Sri Lanka: *Lanka* est l'appellation traditionnelle de Ceylan en sanskrit et en cingalais, et le terme *Sri* y ajoute une nuance religieuse.

Tamouls et Cingalais

Les Tamouls de l'Île de Ceylan forment vraiment une nation; ils présentent une forte cohésion sociale, fon-

dée sur une histoire millénaire, un solide attachement à leurs traditions sociales et familiales, une forte communauté culturelle et linguistique; leur concentration en deux principales régions et dans quelques secteurs économiques du pays renforcent leur conscience de former un peuple. On les appelle communément "Tamil Eelam", (pour les distinguer des populations dravidiennes qui habitent le Sud de l'Inde, en particulier l'État de *Tamilnad*). Leurs ancêtres habitaient l'île dès la fin de la préhistoire; ils auraient déjà été sur place quand sont arrivés les premiers Cingalais, originaires du nord de la péninsule, vers le VI^e siècle avant Jésus Christ.

Les anciennes chroniques nous apprennent que rois tamouls et rois cingalais se sont longtemps succédés au pouvoir. Mais, à partir du XIII^e siècle, la nation tamoule a eu une existence complètement autonome, avec ses propres structures politiques et ses propres souverains. Quand les Portugais ont "pris possession" de l'île, en 1619, ils ont eu soin de respecter les différentes nations et les deux royaumes établis: la partie tamoule a été préservée. De la même manière, le régime colonial hollandais s'est abstenu de violer l'autonomie nationale et territoriale du peuple tamoul. En fait, ce sont les Britanniques, maîtres de Ceylan de 1833 à 1948, qui pour des raisons administratives imposent une structure politique unifiée: en réunissant de force le royaume cingalais et le royaume tamoul, ils jettent les bases du conflit actuel.

L'autre retombée déterminante du régime britannique est d'ordre socio-économique: pour exploiter leurs vastes plantations de thé, d'hévéa

(caoutchouc) et de cocotiers, les administrateurs coloniaux organisent l'immigration de près d'un million de Tamouls du Sud de l'Inde. Les nouveaux venus forment aujourd'hui un élément très important de la nation tamoule ceylanaise (Tamil Eelam): ce sont ces travailleurs qui produisent la richesse du pays et se trouvent pourtant soumis, encore aujourd'hui, à la répression et à la discrimination raciale la plus impitoyable.

Les suites de la décolonisation

L'oppression exercée par la majorité cingalaise a commencé à se manifester peu après l'accession de Ceylan à l'indépendance, en 1948, quand les Britanniques — au moment de quitter le sous-continent indien — résolurent de remettre le pouvoir politique à l'élite dirigeante cingalaise. Il n'est pas exagéré de parler d'oppression. On n'allait pas se limiter à donner libre cours aux préjugés de race, mais on irait jusqu'à mettre en oeuvre un génocide planifié, visant à détruire

1. En ce qui concerne ceux qui sont réfugiés au Québec, leur sort est loin de s'améliorer. Depuis le 7 septembre, le Canada exige la détention du visa pour l'entrée des Sri Lankais au pays. Et le 14 septembre, un programme spécial a été annoncé, mais qui ne profiterait qu'aux réfugiés ayant déjà au Canada des parents immigrants reçus ou naturalisés: on peut compter sur les doigts d'une main le nombre de ceux qui pourront bénéficier de ce programme. Pour les 600 autres réfugiés sri lankais, le gouvernement canadien n'offre qu'un maigre sursis: pendant les trois prochains mois, on va suspendre toutes les expulsions...

de façon graduelle et systématique les structures essentielles de la nation tamoule.

Comprenons-nous bien: il ne s'agissait pas uniquement d'éruptions de violence spontanées. L'hostilité pouvait et devait se déchaîner à différents niveaux; on en avait contre l'existence même de la nation tamoule: sa langue, son système d'éducation, sa vie culturelle furent réprimés; mais la discrimination portait atteinte à l'activité économique de la minorité et visait à la refouler géographiquement: le territoire est un bien vital dans un pays aussi densément peuplé. Des émeutes locales, mais inspirées par l'État, ont entraîné le massacre de certaines populations tamoules et la destruction de leurs biens.

Immédiatement après l'indépendance, le gouvernement ceylanais refusait la citoyenneté à plus d'un demi million de Tamouls "immigrés": on en faisait des apatrides. (En fait, un accord signé avec l'Inde, au milieu des années soixante prévoyait le rapatriement en quinze ans de 60% de ces "Tamouls indiens" et la naturalisation des autres; en pratique, moins de 20% de cette population acceptera de retourner dans une Inde qui n'est plus son pays depuis plusieurs générations). Une pareille mesure avait pour effet d'ajouter à la misère économique de cette population l'absence de statut juridique: ces gens n'avaient plus de droits civils.

Cette spoliation juridique devait permettre une agression plus fondamentale: la colonisation encouragée et subventionnée par l'État, de quelque 7 500 kilomètres carrés de territoire traditionnellement habité par la nation tamoule. L'arrivée massive de "colons" cingalais sur les terres de ce qui était auparavant le territoire tamoul allait réduire la population tamoule à l'état de minorité dans son propre pays: on imagine les retombées de cet état de choses au plan de l'emploi, de l'éducation et de la langue.

Le mouvement indépendantiste

Les émeutes raciales qui, depuis trente ans, éclatent régulièrement sur l'île ne sont pas simplement l'explo-

Au niveau démographique, l'île a connu l'une des croissances les plus rapides et les plus spectaculaires d'Asie du Sud. En 1871, à l'époque de la colonisation britannique, elle comptait un peu moins de deux millions et demi d'habitants; au moment de l'indépendance, en 1948, elle approchait les 7 millions; la population a encore doublé en 30 ans. L'amélioration des soins médicaux a entraîné la chute de la mortalité infantile et l'éradication de la malaria, cependant le taux de natalité n'a commencé de diminuer que dans les années 50; dans les années 70, le taux de croissance annuelle de la population n'est plus que de 1,7%. À long terme, la pression démographique devrait donc s'atténuer. Le pays traverse présentement la période la plus difficile de son histoire: à peine un Sri Lankais sur quatre dispose, à l'heure actuelle, d'un emploi stable. Il n'y a pas de doute que les tensions traditionnelles entre la majorité cingalaise et la minorité tamoule sont lourdement aggravées par le contexte démographique.

sion spontanée de la haine et de la méfiance qui divisent les deux communautés. Les conflits qui ont abouti au massacre de populations tamoules ont généralement été inspirés par les gouvernements dans le cadre de ce qu'il faut bien appeler son "plan" de génocide. Des émeutes ont éclaté contre les Tamouls en 1956, 1958, 1961, 1974, 1977, 1981 et de nouveau à l'été de 1983. Des milliers de personnes, y compris des femmes et des enfants, ont été tuées sans pitié; des centaines de milliers d'autres ont dû quitter leurs villages et accepter l'existence précaire des camps de réfugiés; les pertes matérielles se chiffrent à plusieurs millions. Hélas! L'État et les forces armées étaient souvent de mêche avec les bandes de voyous qui pillaient, incendiaient, violaient et massacraient: au lieu d'essayer de contenir et de maîtriser la violence, les politiciens et les responsables du gouvernement ont jeté de l'huile sur le feu par leurs discours et leurs déclarations publiques.

Dès 1948, les Tamouls ont réclamé l'instauration d'un régime fédéral qui permettrait à la nation tamoule d'exercer un minimum d'autonomie: cette revendication s'est faite de façon non violente. Mais contre les campagnes de piquetage, la désobéissance civile et les grèves de la faim on a déchaîné la terreur militaire. Après 25 ans de revendications non violentes, les Tamouls se sont trouvés acculés à prendre des décisions plus graves, puisque le gouvernement, toujours contrôlé par les Cingalais, refusait d'entendre raison. En 1976, regroupés sous une même bannière politique, les Tamouls décidaient de se battre pour la séparation et la création d'un État indépendant, appelé Tamil Eelam. Lors des dernières élections législatives, tenues

en 1977, la majorité de la population tamoule a accordé son vote au parti indépendantiste.

Devant la montée du mouvement indépendantiste, le gouvernement du Sri Lanka a adopté plusieurs lois hostiles à la minorité tamoule. La plus célèbre est la loi pour la prévention du terrorisme, votée en 1979. En vertu de cette loi, il est interdit de parler ou d'écrire sur les interventions répressives du gouvernement à l'égard de la minorité. La même loi autorise l'arrestation sommaire (sans mandat), la détention sans procès pour une période pouvant aller jusqu'à dix-huit mois, le procès sans jury, l'utilisation par le tribunal de déclarations arrachées sous la contrainte, les poursuites rétroactives. En juin 1983, le gouvernement permettait aux forces de sécurité de tirer à vue et de tuer toute personne suspecte de terrorisme, et de disposer des cadavres sans tenir d'enquête...

L'été 1983

Le 21 juillet dernier, dans la ville de Jaffna (située au nord de l'île, en territoire tamoul), un groupe de militaires cingalais faisait irruption dans une École normale tamoule et y violait plusieurs étudiantes. La plupart des victimes se sont suicidées par la suite. Comme le gouvernement s'abstenait de prendre quelque mesure disciplinaire que ce soit, un groupe de jeunes Tamouls en colère tendit une embuscade au même groupe de militaires: treize soldats sont morts.

En guise de rétorsion, les forces de sécurité ont pillé un quartier de la ville et tué une centaine de jeunes gens entre 18 et 25 ans (tout à fait étrangers aux incidents antérieurs). Simultanément, des émeutes éclataient un peu partout à travers l'île: les masses cingalaises se déchaînaient contre les communautés tamoules avec la bénédiction du gouvernement et de l'armée. Plus de cinq cents Tamouls ont été tués, des vieillards ont été massacrés ou brûlés vifs. Des milliers de maisons et de boutiques, quelques usines, dont les propriétaires avaient le tort d'être Tamouls, ont été pillées et réduites en cendres. Plus de 100 000 personnes sont aujourd'hui sans abri; on les expédie

par bateau dans le Nord du pays (où la majorité de la population est tamoule). Au même moment, cependant, le gouvernement décrétait l'exécution de 55 prisonniers politiques tamouls, détenus au pénitencier à sécurité maximum de Colombo; la marine débarquait dans la ville tamoule de Trincomalee et la livrait au pillage; et l'aviation (pour ne pas être en reste) dévastait la ville de Negombo, tuant plusieurs Tamouls.

Le gouvernement du Sri Lanka a imposé à la presse une censure très stricte et plusieurs journalistes étrangers ont vu leurs dépêches bloquées et confisquées. Quelques correspondants ont été expulsés parce qu'ils

essayaient d'obtenir de l'information de première main. La censure interdit d'interviewer les victimes, de rapporter les propos des leaders tamouls et même de photographier les lieux où se sont produits les "incidents".

La presse internationale et l'opinion publique condamnent la cruauté et la sauvagerie du génocide perpétué au Sri Lanka. Pourtant le message continue, et si le monde garde le silence, qu'est-ce qui empêchera l'extermination de trois millions de Tamouls et l'instauration au Sri Lanka d'une République exclusivement et strictement cingalaise et bouddhiste?



TCHAD: LA GUERRE DES AUTRES

par Aubert Bertrand

À la faveur douteuse d'un conflit désespérant, on parle désormais du Tchad dans nos journaux. Mais cherche-t-on pour autant à comprendre les malheurs de l'une des nations les plus pauvres du monde? On pourrait parfois penser que les grandes agences de presse, tout autant que les grands de la politique internationale, se mêlent du conflit tchadien sans un regard pour les Tchadiens eux-mêmes. Par couches successives, l'information nous propose d'abord l'hypothèse largement méprisante du combat des chefs sur le dos du bon peuple. Puis on ajoute Kadhafi, explication automatique de tous les inconvénients que nous cause le tiers monde. Supposons les Russes derrière et alors on fait entrer les Américains qui poussent les Zaïrois devant eux et exigent que les Français suivent... Mais tout ça ne révèle aucune motivation tchadienne de la guerre. Et pourquoi donc supposer que les Tchadiens ont consenti à faire la guerre des autres?

"C'est la faute à la colonisation"

Pourtant, la violence qui secoue le Tchad d'aujourd'hui surgit d'un lointain passé. Et même si on est vraiment très fatigué du verdict "c'est la faute à la colonisation", on ne pourra pas évacuer cette dimension simplement parce qu'elle est devenue agaçante. Or,

c'est une grosse part de la vérité lorsqu'on affirme que la violence actuelle au Tchad a ses racines dans le passé colonial.

Lorsque les puissances européennes se sont partagé l'Afrique à la conférence de Berlin (fin 19e s.), la géographie du continent n'était pas bien connue. Une question sans réponse parmi d'autres: où se trouvait la source du fleuve Niger? Et une hypothèse: le lac Tchad, dont on connaissait l'existence sans l'avoir complètement exploré. Sur la base de cette hypothèse et sur celle de l'expérience européenne qui tendait à démontrer que la domination du cours entier d'un fleuve assurait la possession de tout le bassin desservi par cette voie d'eau, les Européens se sont lancés dans une course au lac Tchad. Allemands, Anglais et Français y sont arrivés presque en même temps. Et comme ils étaient également décidés de relier leurs "plages" sur le Tchad aux ports du golfe de Guinée, le centre du continent s'est trouvé raturé de frontières verticales Sud-Nord. Ces nouvelles frontières purement artificielles venaient contredire un système de frontières naturelles qui avaient assuré à la région un équilibre relatif, à défaut de véritable paix. Les frontières anciennes suivaient en effet des tracés horizontaux le long des lignes de démarcation climatiques et séparaient des bandes de civilisations homogènes qui s'étendaient pratiquement de l'Atlantique à la mer Rouge. Dans la zone sahélienne, des empires s'étaient développés, fondés sur une économie d'élevage mais s'adonnant aussi au commerce avec les États de la "rive nord" du Sahara. Plus au sud, les civilisations de la savane, petites sociétés agraires largement autarciques, avaient acquis

des technologies agricoles bien adaptées au climat et pratiquaient le troc avec les pasteurs sahéliens du Nord et les chasseurs de la forêt sur leur frontière sud. Et tout d'un coup, ces bandes de civilisations ont été sectionnées en petits bouts qu'on a agrafés par le nord ou par le sud à des segments incompatibles. Ainsi sont nées les colonies, puis les États de la région: à chacun son bout de forêt, sa zone de savane et son coin de Sahel. Et dans chaque morceau de pays, on est héritier d'une culture, d'une façon d'expliquer et d'organiser le monde que l'on partage historiquement avec les voisins au delà de la frontière, à l'est ou à l'ouest, mais non avec ses compatriotes du nord ou du sud.

Deux histoires

Au Tchad, même une fois tracées les frontières de la colonie, les peuples du Nord et du Sud n'ont pas eu la même histoire. Ceux du Nord ont violemment résisté. Ils avaient à défendre une organisation politique ancienne, des institutions religieuses et scolaires auxquelles ils étaient attachés. Ils n'étaient plus, tant s'en faut, au faite de leur gloire, mais ils se souvenaient d'avoir joué un rôle dans de grands ensembles internationaux, ils entretenaient des liens culturels et commerciaux avec des souverains étrangers et disposaient encore de grands chefs.

Les sociétés agricoles du Sud n'avaient pas le même point de vue. Relativement isolées les unes des autres au plan économique, politique et religieux, peu guerrières, si ce n'est pour les besoins épisodiques de la défense contre les razzias des gens du Nord, leur intégration à un grand ensemble administratif - présenté en termes de "pacification" - semblait offrir des avantages immédiats. D'une certaine façon et, bien sûr, sans en prévoir toutes les conséquences, elles ont plus facilement "consenti" à la colonisation...

Et l'école, si directement menaçante pour les traditions du Nord, a pu, au contraire, apparaître aux gens du Sud, comme un moyen de maîtriser par l'intérieur cette société aux dimensions nouvelles qui s'installait chez eux. Par la fréquentation assez massive de l'école, les gens du Sud se sont désignés comme fonctionnaires de la bureaucratie coloniale, d'abord, de l'État tchadien indépendant, ensuite.

Peu à peu, spécialement durant la marche vers l'indépendance, une conscience nationale commune s'est développée chez les gens du Sud. Ces sociétés autrefois dispersées s'étaient formées en un peuple dont l'indépendance accomplissait l'histoire. Pour les nordistes, cependant, c'était une nouvelle malédiction. L'appareil d'État que se donnait la nouvelle nation était trop calqué sur le modèle français pour que les fonctionnaires sudistes formés à l'école coloniale ne deviennent pas indispensables et omniprésents. Et on peut comprendre les sentiments opposés qui ont dès lors interdit l'émergence d'une véritable unité nationale: humiliation des nordistes "administrés" par ceux qu'ils considéraient toujours comme leurs vassaux naturels, triomphalisme des sudistes gérant cavalièrement les affaires des "analphabètes" du Nord...

Depuis 1960, on n'a assisté qu'à la mésentente de

deux peuples qui n'ont effectivement pas de bonnes raisons de s'entendre sur un mode de cohabitation...

Des variantes d'un même conflit

La racine du conflit paraît bien être là, dans le caractère factice de ce pays impossible. Selon les circonstances, le conflit pourra bien s'exprimer autrement: en termes religieux, l'Islam face aux religions traditionnelles et au christianisme du Sud; en termes d'alliances, amitiés maghrébines du Nord et tropismes européens ou négro-africains du Sud; en termes économiques aussi, les économies du Nord et du Sud n'étant ni égales ni complémentaires. Mais au fond, on ne nomme à chaque fois que des variantes spécifiques d'un conflit global.

Certaines interventions étrangères même, plutôt que d'avoir un effet déterminant sur le conflit tchadien, s'y greffent au contraire selon une "logique tchadienne". Le colonel Kadhafi intervient parce que le Nord du Tchad est apparenté à la Libye depuis près de dix siècles. L'occupation libyenne de la bande d'Aouzou n'est pas un fait récent et n'est d'ailleurs même pas menacée par l'état actuel du conflit. Et si les maquisards sudistes de Kamougué supportent Goukouni qui apparaît présentement comme le protégé de Kadhafi, n'est-ce pas parce que les fans d'Hissène Habré ont commis à l'égard du Sud l'erreur que le Gunt avait évitée: en tentant de pratiquer l'"administration directe" des préfectures du Sud, Hissène Habré a fait peser la menace d'un retour de la "suzzeraineté" précoloniale tandis que Goukouni avait eu le tact de laisser au Sud une bonne marge d'autonomie.

S'il est quasi naturel que la France veuille préserver l'ensemble qu'elle a créé, même par le biais d'une fédération hypothétique, il est plus inquiétant d'entendre les États voisins et l'OUA proclamer encore le caractère sacro-saint des frontières héritées de la colonisation. Car on a beau repousser toujours l'échéance, une forme de révision des tracés frontaliers s'imposera un jour ou l'autre... Mais le Tchad est un fétiche. Tant qu'il survivra, lui, le plus exposé, les pays un peu moins "mal faits", eux, se croiront exorcisés des démons de l'éclatement.

Une intervention étrangère, pourtant, échappe à toute logique tchadienne. L'implication de Ronald Reagan ne peut relever que d'une logique américaine; car les États-Unis ont les moyens de leur indépendance. Mais la stratégie et les intérêts américains avaient-ils vraiment besoin d'exploiter le conflit interne d'un des peuples les plus démunis du monde pour soulager leur allergie aux rodontades du colonel Kadhafi?

Peut-on prévoir une fin prochaine du conflit tchado-tchadien? Hélas, rien n'est moins sûr. Paradoxalement, on pourrait croire qu'une vraie solution n'arrivera pas sans intervention extérieure. Mais aussi longtemps que des intervenants voudront résoudre leurs propres contradictions à l'occasion du conflit tchadien, les Tchadiens qui pourtant en paient le prix, seront frustrés de "leur" guerre. Et leur malheur, c'est précisément d'avoir des raisons de faire la guerre... Si détestables que soient toutes les guerres.



L'OECUMÉNISME À UN TOURNANT?

par Jean Marie Tillard¹

Pendant trois semaines, du 24 juillet au 10 août, l'immense et merveilleux campus de l'Université de la Colombie-Britannique, à Vancouver, a été le théâtre de ce qui demeurera dans l'histoire comme le plus important événement ecclésial de cette décennie. Le Conseil oecuménique des Églises y a tenu sa sixième Assemblée générale. Cela signifie concrètement qu'environ 3 800 délégués ou représentants officiels de toutes les Églises ou confessions chrétiennes, entourés de nombreux journalistes et d'une foule de visiteurs "admis aux séances", y ont discuté de leur fidélité à l'affirmation centrale de la foi: Jésus Christ Vie du monde.

L'Église catholique (romaine) a été présente à cet événement d'une façon particulière. Elle n'est pas membre du Conseil oecuménique comme tel (pour des raisons qui ont, de nouveau, été longuement discutées en certains milieux de cette Assemblée). Pourtant, depuis le pontificat de Paul VI, elle fait partie du groupe qui a constitué le noyau d'où est né le Conseil, la Commission Foi et Constitution, et ses théologiens y jouent un rôle important pour lequel on l'a officiellement remerciée. De plus, elle collabore aux activités des autres départements du Conseil et on a créé ces dernières années un "groupe mixte de travail" entre Genève et Rome. C'est pourquoi elle était officiellement représentée à Vancouver par vingt observateurs délégués avec statut particulier (ils n'étaient privés que du droit de vote en assemblée plénière). Il faut ajouter que parmi les nombreux experts, invités au titre de leur engagement dans le travail oecuménique en divers domaines, on comptait plusieurs catholiques.

Mais un fait n'a pas été suffisamment commenté dans la presse, même catholique. L'Église catholique du Canada faisait partie du groupe des Églises hôtes de l'Assemblée et le président de la Conférence des

évêques catholiques du Canada (CECC), Mgr Légaré, sut montrer dans son allocution de bienvenue combien les catholiques du Canada tenaient à être des hôtes à temps plein. Cet accueil chaleureux, orchestré par le message de Jean-Paul II aux frères et soeurs chrétiens réunis à Vancouver, a prouvé à plusieurs que des murs d'hostilité ou d'indifférence s'étaient effondrés. On n'a pas manqué de souligner le contraste entre l'accueil fraternel et généreux des catholiques et l'hostilité de certains groupes extrémistes cherchant à mobiliser l'opinion publique contre le travail du Conseil oecuménique.

Un essai de bilan

Une Assemblée du Conseil oecuménique doit, depuis l'Assemblée d'Amsterdam (1948) et celle d'Evanston (1954), être dominée par trois préoccupations, perpétuant la vocation et l'inquiétude des groupes qui ont donné naissance au Conseil. En effet celui-ci est né en 1948 de la rencontre de deux mouvements bien différents dans leur optique: «Foi et Constitution» (créé en 1927) cherchait à refaire l'unité autour d'une même confession de foi et d'une même vision des sacrements, le "christianisme pratique" (fondé vers 1925) se gardait au contraire de la doctrine et s'étant donné pour slogan "le service unit, la doctrine divise" se proposait de provoquer des engagements communs dans la vie politique, économique, sociale, internationale. En 1961 le Conseil international des missions s'adjoignait au Conseil oecuménique, y apportant la préoccupation des "jeunes Églises" d'Asie et d'Afrique et cela au moment où les Églises orthodoxes des régimes der-

rière le rideau de fer pouvaient enfin rejoindre les autres orthodoxes, présents depuis 1948.

Le simple rappel de cette histoire montre combien ces trois lignes d'intérêt — appelées en théorie à se recouper et à se féconder mutuellement — peuvent aussi demeurer simplement parallèles, voire entrer en conflit. Il n'est guère aisé de faire confluer dans une unique prise de décision l'insistance sur la doctrine commune, l'accent unilatéral sur l'engagement social, l'intérêt aux formes nouvelles de vie évangélique. C'est sur cette toile de fond qu'il convient de juger l'Assemblée de Vancouver.

Foi et constitution: un triomphe porteur d'une menace

On ne saurait mettre en cause l'enthousiasme soulevé par le travail de Foi et Constitution. À Lima, en janvier 1982, cette Commission avait achevé le premier volet du projet audacieux entrepris dès 1927. Après vingt-cinq ans de discussions et de recherches, elle avait produit un accord sur *Baptême, Eucharistie et ministère* accepté à l'unanimité. Or cet accord a marqué Vancouver.

L'accord de Lima a influencé l'Assemblée à deux plans. Il a d'abord

1. Nous avons demandé au Père J.M.R. Tillard, Dominicain, de nous présenter la rencontre de Vancouver du Conseil oecuménique des Églises. Le Père Tillard, qui est vice-président de la commission Foi et Constitution, y assistait comme observateur officiel au nom de l'Église catholique. Il est également professeur à la Faculté dominicaine de théologie à Ottawa.

permis la merveilleuse célébration de l'Eucharistie, dite de Lima, présidée par l'Archevêque de Canterbury. D'une façon quasi unanime, les nombreux participants, allant des orthodoxes aux réformés, y ont reconnu leur propre foi. L'un de nos amis luthériens nous avouait: "c'est cela que nous désirons tous". Dans le sillage de cette Eucharistie, les liturgies quotidiennes ont créé une atmosphère de prière qui tranchait nettement sur celle des autres Assemblées. La préoccupation eucharistique a ainsi émergé, d'une façon qui nous paraît irréversible. D'autre part, le rapport du groupe de travail (*issue* no 2) consacré aux activités de Foi et Constitution a reçu un appui total, sans nuances, une sorte de prix d'excellence contrastant avec les fortes critiques faites aux autres groupes de travail et surtout à celui qui portait sur le témoignage et la mission. "Vous avez gagné l'Oscar de la plus belle performance" nous disait un journaliste britannique à une conférence de presse.

De tout cela il faut certes se réjouir. Pourtant, notre engagement personnel à plusieurs registres de l'Assemblée (direction de Foi et Constitution, groupe des observateurs catholiques, comité de liaison avec l'exécutif du Conseil, rédaction du rapport du second groupe de travail) et notre participation intégrale à l'ensemble des activités nous interdisent de partager l'enthousiasme de beaucoup. Il faut, en effet, tant que l'Unité n'est pas réalisée, continuer de penser à l'avenir. Or il nous paraît clair qu'à Vancouver le triomphe de Foi et Constitution a coïncidé avec la fin d'une époque. Il a couronné ce qu'un jeune délégué sud-américain, professeur de théologie, appelait "l'ère de l'oecuménisme tranquille, celui d'une Église pensant plus à elle-même qu'aux problèmes du monde". Phrase révélatrice, et qui nous inquiète, d'autant plus qu'elle traduisait une mentalité partout présente (sauf dans le bloc formé des orthodoxes, des anglicans, des luthériens et des catholiques), et qu'elle reprenait une idée clé du rapport de Philippe Potter.

Oublierait-on que l'oecuménisme ne saurait jamais renoncer à la parole évangélique qui la fonde, le "que tous soient un"? L'inquiétude missionnaire doit s'enraciner dans l'angoisse du retour à l'unité de vie et d'Eucharistie. En outre, l'engagement des chrétiens dans les problèmes du monde a une couleur spécifique qui

Implication à part entière des femmes dans la vie pastorale, ecclésiastique et sociale, évolution vers une Église Peuple de Dieu et lieu de communion, révision fondamentale de la théologie du ministère et des ministères, d'une théologie et d'un langage moins masculins... C'est porteuse de ces désirs et de ces recherches - partagés par de nombreuses femmes du Québec engagées en Église - que je me suis rendue à Vancouver, espérant rencontrer des femmes venues d'autres confessions pour confronter mes questions, mes attentes et mes angoisses aux leurs. Je ne fus pas déçue.

Près de 50% des participants à la Conférence des étudiantes et étudiants en théologie étaient des femmes. Exception faite des femmes catholiques, la plupart se destinent au ministère pastoral ordonné, ou sont déjà ministres dans une congrégation... La plupart sont mariées. Elles admettent rencontrer, comme femmes, des difficultés dans leur ministère: acceptation dans les communautés chrétiennes, accès difficile aux postes de responsabilité dans leur Église, langage théologique masculin. Mais le nombre sans cesse croissant de femmes pasteures leur fait espérer des changements rapides: l'expérience ecclésiastique précédant la pensée théologique, les changements viendront de la pratique pastorale.

À l'Assemblée même du COE, 23% des délégués étaient des femmes. Si l'objectif de 33% fixé par le Comité central n'a pas été atteint, c'est un net progrès par rapport à l'Assemblée de Nairobi. Mais les femmes savent le travail de conscientisation à faire à la base, parmi les Églises membres, à propos de la participation et du membership des femmes.

Parmi les déléguées, la plupart participaient pour la première fois à une Assemblée du COE. Une pré-assemblée de trois jours a donc eu lieu pour permettre aux déléguées, visiteuses, et observatrices de se familiariser avec le fonctionnement de l'Assemblée, et de mettre en lumière les points de l'ordre du jour particulièrement importants pour les femmes.

Le désir des femmes de se donner un lieu propre de rencontre, de ressourcement et d'expression, durant l'Assemblée, s'est concrétisé à "La source". Films, dîners-rencontres, conférences de femmes théologiennes et pasteures de tous les coins du monde ont permis aux centaines de personnes (femmes et hommes) qui sont passées à "La source" de goûter à l'eau puisée par les femmes, eau qui avait goût de vie, de solidarité et d'espérance.

Comme femme du Québec, l'expérience de Vancouver me laisse des espérances et des questions. Espérance que nous puissions bientôt nouer contact avec ces femmes qui vivent des difficultés, des souffrances et des angoisses souvent semblables aux nôtres. Espérance qu'au delà des barrières confessionnelles, nous puissions trouver la voie d'une réelle sororité. Mais des questions demeurent: ces femmes qui acceptent d'être ordonnées pasteures ne perpétuent-elles pas des modèles masculins? N'acceptent-elles pas des structures ecclésiastiques éloignées du "Peuple de Dieu"? Mais quoi qu'il en soit, en ce temps de synode pour notre Église, leur vie et leur expérience pastorale sont des appels prophétiques.

Marie-Josée Poiré

Étudiante à la faculté de théologie de l'université Laval

constitue précisément son apport particulier à l'effort commun de l'humanité. Le propre de l'Évangile réside dans le mystère et la tâche de la ré-

conciliation, dont l'Unité ecclésiastique devrait être signe et ferment "afin que le monde croie". Or on a évité ce mot. Nous avons même entendu une jeune

La tradition du COE veut que la tenue des Assemblées (tous les sept ans) donne lieu à une rencontre continentale des étudiantes et étudiants en théologie. Se mettre à l'heure du monde, profiter de la présence des "sommités" parmi les théologiens et les participants à l'Assemblée, catalyser les énergies oecuméniques; voilà autant de raisons qui perpétuent cette tradition.

Pour nous, Vancouver n'aura pas nécessairement d'impact pastoral direct: les initiatives oecuméniques de notre région sont bien humbles. Toutefois, Vancouver aura été un lieu inégalé de stimulation intellectuelle en regard de notre formation théologique. Le contact avec la différence n'a pas complexé, ni souillé notre foi! Au contraire, nous croyons avoir fait, à notre façon, l'expérience des chrétiens de Palestine qui se sont aventurés en milieu hellénique.

Ce contact avec la différence, nous l'avons découvert capital pour les Québécois et Québécoises francophones étudiant en théologie. En effet, nous vivons un curieux paradoxe: nous sommes des francophones d'Amérique et nous vivons à l'heure théologique d'Europe. Théologies américaines? Connais pas!

Pourtant, nous aimerions voir nos professeurs nous présenter les différentes compréhensions de la Tradition qu'ont développées les Églises de l'Orthodoxie et celles issues de la Réforme. Nous sommes d'avis que cela contribuerait à mieux nous faire comprendre les courants qui traversent actuellement notre Église: féminisme, spiritualisme, traditionalisme, littéralisme, etc. ... Par ailleurs, nous voulons investir au plan des contacts directs avec les milieux théologiques du Canada anglais et des États-Unis. Que ce soit par des visites de professeurs, par des collaborations entre facultés ou par l'organisation de rencontres régionales, il serait profitable "d'aller jouer dehors".

Richard Lacasse

Étudiant à la faculté de théologie à l'université Laval

américaine déclarer, sous les applaudissements de son groupe de discussion: "je ne suis pas venue ici pour parler de réconciliation, pour cela j'ai mon culte du dimanche, mais d'engagement pour l'humanité". N'est-ce pas là tout confondre?

À la prochaine Assemblée, dans sept ans, une fois disparus les vingt pour cent qui assuraient le lien entre Vancouver et "l'oecuménisme des pionniers" (sic), il se peut que le document de Lima (Baptême, Eucharistie, ministère) et la recherche lancée par le "groupe de travail" no 2 fassent l'effet d'une belle pièce d'archives. Il se peut aussi que ceux et celles qui continueront à oeuvrer dans ce sens passent, bien à tort, pour des conservateurs. Déjà une polarisation dans ce sens s'est ébauchée: orthodoxes, luthériens, anglicans et catholiques ont manifestement été les seuls (à part un presbytérien de Montréal, remarquable de lucidité oecuménique, et un évangélique malgache) à prendre une part active aux discussions sur les projets de Foi et Constitution. Aucun délégué des jeunes, aucun représentant des nouvel-

les Églises africaines, aucune personne influente du groupe des femmes n'y ont pris part (sauf une Britannique chargée de présenter un rapport). C'était un travail que l'on respectait, que souvent même on admirait, mais pour lequel on n'avait guère d'attrait. Comme nous le disait un jeune Danois: "ma génération admire la cathédrale de Cologne, mais ce n'est plus dans ce style qu'elle bâtit; elle vote en faveur de votre rapport parce qu'elle le considère comme une étape essentielle, mais ce n'est plus son style".

Fait étrange, mais dans lequel nous voyons une dimension positive, les groupes évangéliques non fondamentalistes se sont subitement sentis très proches de la préoccupation des groupes de tradition "catholique" (orthodoxes, anglicans, catholiques et plusieurs luthériens). Ils l'ont dit dans une lettre ouverte qui n'a malheureusement pas eu d'échos dans l'Assemblée. Cette lettre - remarquable de sérieux et d'intelligence - représente pour nous, néanmoins, l'un des acquis les plus positifs de Vancouver.

L'engagement dans les problèmes du monde: la dominante

Dès le premier moment de la réunion, la préoccupation des grands problèmes qui assaillent l'humanité a envahi la conscience de l'Assemblée. Et c'est encore elle - avec cette fois des situations aussi précises que celles de l'Afghanistan, du Liban, du Nicaragua, de Chypre, de l'Afrique du Sud - qui dominait les discussions de la dernière nuit, quelque peu chaotique et fiévreuse, qui se prolongèrent bien au delà du culte officiel de clôture.

Il est clair que la percée faite à Uppsala (en 1968), alors que l'Église catholique romaine venait elle aussi de mettre au point le fameux schéma XIII sur les relations entre l'Église et le monde, est devenue comme la caractéristique du christianisme de ce quart de siècle. L'Église ne se conçoit plus comme un organisme, dont les intérêts et surtout la finalité seraient simplement parallèles aux questions du monde. Elle a compris qu'il n'est pas possible de choisir entre foi au Dieu Créateur et foi au Dieu Sauveur. Le salut s'accomplit à l'intérieur du dessein créateur "pour que l'oeuvre des sept jours ait sa splendeur".

À Vancouver, l'idée de libération est apparue insuffisante pour exprimer à elle seule la relation entre Création et Salut, là surtout où il était question de l'engagement des Églises. Chose étrange ce sont surtout les femmes qui l'ont utilisée, alors même que l'Assemblée leur accordait une très large place. D'autres idées ont émergé, en particulier celle d'engagement prophétique contre les menaces qui pèsent sur la vie et la survie, face en particulier au péril de l'armement nucléaire et de la guerre totale. On a beaucoup parlé de tout ce qui risque de rendre impossible la vie comme telle, dans des domaines plus englobants que celui de la justice et de la dignité humaine. Dorénavant - et c'est un acquis considérable, rejoignant une des convictions majeures de la Bible - la paix prend place à côté de la justice en tête des impératifs commandant l'engagement chrétien.

Il fallait s'attendre à ce que la di-

mension politique du problème vient parfois embrouiller la réflexion. Et la présence, dans les tribunes d'une foule de "visiteurs" n'applaudissant pas toujours à bon escient n'a pas aidé, certains jours, à l'objectivité des débats. D'autant plus que l'Assemblée comptait 83,4% de nouveaux délégués plongés dès le premier jour dans des discussions où il était difficile de savoir "où cessait la politique et où commençait l'ecclésiastique", "où l'Assemblée n'était qu'une réplique quelque peu incompétente de l'ONU et où elle devenait la foule de Pentecôte" ainsi que le notait une femme orthodoxe. Ne vivant pas derrière le rideau de fer, elle pouvait ajouter: "ici un complexe anti-américain se défoule, Andropov en sort indemne". Et la houleuse discussion d'une motion sur l'Afghanistan a montré combien peu une réunion de ce type pouvait songer, en un laps de temps si bref, à des prises de position solides.

Si dans certains petits groupes de discussion les débats sur ces questions ont parfois atteint un niveau insupportable d'à-peu-près et d'erreur - nous avons entendu un jeune délégué affirmer sans hésiter que Reagan donnait des millions au Vatican pour "payer les nonces afin qu'ils fassent la politique américaine" et nous traiter d'endoctriné pour lui avoir répondu avec humour - le bilan de l'ensemble est malgré tout positif. Une fois décantée la somme de bavardages accumulés durant ces vingt jours, surnage une indubitable certitude: les Églises savent qu'elles ne peuvent laisser le monde aller comme il va, et que l'Évangile les oblige à devenir une force de contestation prophétique. Il est loin le temps d'une sécularisation conçue comme une concession enthousiaste aux forces du progrès.

Bien plus, les Églises sont prêtes à affronter le martyre pour demeurer fidèles à leur mission prophétique. Le témoignage de l'évêque anglican sud-africain Desmond Tutu - un vieux routier de l'œcuménisme - a frappé. Il est regrettable que, préférant à ces paroles courageuses des délires sur "les Églises tombeaux de Dieu", la presse ait si peu analysé les motivations profondes de ce témoin si vrai. Elle n'en a souligné que les composantes politiques. Or lui-même nous disait: "Je suis surpris qu'on m'interroge si peu sur la foi de mon Église car sans elle j'aurais abandonné le combat". Il ajoutait: "je n'agis qu'à

La VI^e Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (COE), ce fut l'Église à son meilleur. Une célébration enthousiaste et qui appelait la participation. Un souci profond d'unité qui n'était pas fondé sur l'amour-propre d'une Église qui se serait regardée et admirée, mais sur l'importance de cette unité pour le témoignage et pour le combat contre les puissances de mort. Un terrible défi prophétique qui nous fit vivre une expérience spirituelle totale et unique.

Du point de vue sociologique et politique, le COE représente le monde des classes moyennes du protestantisme, un monde qui peu à peu commence à réaliser qu'un activisme fondé sur le libéralisme ne suffit pas pour affronter le pouvoir du mal à l'oeuvre dans les blocs armés qui s'opposent comme deux systèmes économiques et politiques irréductibles. L'Assemblée de Vancouver a entendu des gens venant de nombreux pays, qui se disaient prêts à sacrifier leur vie pour tirer leur peuple hors de l'esclavage du racisme, de la répression des régimes militaires et de l'oppression économique des transnationales. Dans l'Église, ce monde de la souffrance a posé un défi au monde de la foi. L'évangélisme a engendré un mouvement pour la libération.

L'archevêque anglican canadien Ted Scott constate que "ni l'idéologie capitaliste ni l'idéologie communiste ne sont en mesure de répondre au défi auquel nous nous confrontons". Alan Boesak, d'Afrique du Sud, déclare: "L'injustice économique est la réalité qui domine dans les relations entre les pays riches et les pays pauvres". Et Dorothee Sölle d'ajouter: "Les accords commerciaux et les relations internationales sont dictés par le Premier Monde riche, et sont imposés aux pauvres qui chaque jour s'enfoncent plus profondément dans le dénuement. La simple lutte pour la survie se trouve à contredire la plénitude de la vie, la paix de Dieu"...

Des centaines de voix à l'Assemblée, spécialement celles du tiers monde, ont remis en question ce qu'on pourrait considérer être la dernière "cause" du monde riche libéral: le mouvement pacifiste. Les campagnes pour la paix ne doivent pas servir d'échappatoires pour oublier les problèmes non résolus d'injustice. Ce serait transformer la recherche pour la paix en une idéologie d'oppression.

L'Assemblée de Vancouver a réussi à éviter le piège de la guerre froide que lui avait préparé un courant conservateur de la presse et de l'Église. Son analyse politique et sociale n'était ni détaillée ni profonde, mais son jugement prophétique s'est révélé branché sur le réel, concret et pertinent. Ce fut ce qu'il y a eu de plus juste comme attitude ecclésiale.

Le danger existe certes que le COE se complaise en lui-même, se repose, - peut-être dans le but de faire la paix avec son aile droite - et qu'il force les "évangéliques" à revenir au bercail. La paix et la réconciliation ont toujours été importantes dans le rêve libéral. Heureusement, l'influence et le poids des Églises du tiers monde sont là pour prévenir un compromis de faiblesse.

Il faut souhaiter que les délégués, les Églises (les agences d'aide et de services) n'oublieront pas les cris des prophètes et le souffle de la prière qui ont brûlé leurs coeurs, et qu'ils n'attendent pas de l'institution du COE plus qu'elle ne peut leur donner. À partir de maintenant il faut que les chrétiens sachent qu'ils doivent compter sur l'"appui" du COE, mais qu'ils aillent aussi au delà de ses frontières (en tenant compte des spécificités de la foi et de l'action) faire des alliances concrètes avec les groupes, les partis et les organisations qui défendent les opprimés et les exploités. C'est ainsi que les puissances de mort qui ont été si éloquemment nommées et dénoncées à Vancouver pourront être combattues par la puissance de la résurrection.

Tom C. Edmonds, Directeur des Études, United Theological College

cause de ma foi; je ne suis pas un politique".

Nous touchons ici du doigt le danger qui guette la nouvelle vague d'oecuménistes, centrés sur l'entrée dans les problèmes du monde. Nulle part dans l'Assemblée, alors que plusieurs (dont nous-même au nom de Foi et Constitution) l'avaient exigé, on n'a consenti à montrer le fondement spécifiquement évangélique de l'engagement des chrétiens dans le monde. Et quand, dans son homélie de la transfiguration, l'archevêque orthodoxe Jakovos s'y risqua, c'était trop tard. Un pli avait déjà été pris. Or, à refuser de chercher avec précision les "motifs formels", on risque de retomber dans un nouveau cléricanisme, les Églises s'occupant de tout... sauf de ce qui les concerne à titre propre.

Plusieurs orthodoxes et de nombreux *Evangelical* n'ont pas manqué de déplorer ce qu'ils ont appelé un unilatéralisme subjectif dans les discussions sur la vie humaine. Il leur a semblé que la légèreté avec laquelle on a écarté l'étude de "l'attitude chrétienne face à l'avortement et à l'euthanasie" témoignait d'un manque grave d'objectivité face à un dossier si lourd de conséquences. La loyauté évangélique exige qu'on ne trie pas. Par contre, l'attention aux handicapés les a réjouis, et nous avec eux.

Les jeunes Églises: la mission à un tournant?

D'ordinaire, le rapport sur l'évangélisation constituait la pièce de choix de toute réunion oecuménique de quelque importance. Et la mission, entendue au sens classique d'annonce de l'Évangile, restait l'un des points constants de référence. Or, fait hautement significatif, à Vancouver le texte sur la mission ("Témoigner dans un monde divisé") a paru d'une telle médiocrité et d'une telle platitude que, sur la demande d'un évêque luthérien parlant au nom d'un très large groupe, on l'a renvoyé pour une toute nouvelle rédaction. Manque d'organisation du groupe de travail? Peut-être. Mais ceux avec lesquels nous en avons discuté étaient

unanimes et y ont vu le symptôme d'une crise; c'étaient tous des habitués des grandes affaires ecclésiastiques.

En analysant cette situation, quelques faits nous paraissent déterminants. Le premier est le lien étroit, partout évident, entre l'indépendance des nations autrefois colonisées et la naissance de nouveaux types d'Églises. La présentation — par ailleurs émouvante et lourde d'implications — des Églises du Pacifique l'a bien montré. Il est clair que, les Églises évangélistes n'ayant pas suffisamment cherché à "contextualiser" ou à "acculturer" le christianisme, la réaction des nouvelles chrétientés est souvent de rejeter tout ce qui leur paraît trop occidental, non intégrable à leur culture. Or elles risquent d'évacuer ainsi certains des points sans lesquels la foi chrétienne n'existe plus et se confond avec une vague religion. La foi conteste et transcende toute culture, même celle de l'Occident...

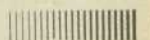
On a déploré que les voix orthodoxes — qui ne cessent de rappeler le cœur de la foi — aient été si peu entendues dans les discussions sur la mission. Il est vrai que la situation interne des Églises de l'Est ne le permettait guère: elles ont à se battre pour durer et ne sauraient songer à une expansion hors frontières. Mais on aurait pu au moins creuser le sens profond de l'avertissement lancé par quelques luthériens et repris par les *Evangelical* dans leur "lettre ouverte": à trop vouloir ne pas heurter la conscience humaine en lui annonçant le Christ, on risque de ne plus oser proposer à l'humanité son seul authentique Salut, comme si "hors du Christ Jésus il existait une source de vie" capable de ne pas décevoir. Sur certains points "non négociables" les cultures elles-mêmes ont à se hausser jusqu'à la Parole de Dieu. La "contextualisation" est une nécessité absolue, rien ne saurait l'arrêter car il y va de la catholicité de l'Évangile. Mais il faudra dégager avec netteté ce qu'implique pour toute culture la transcendance de la Révélation. Vancouver ne l'a pas dit avec vigueur.

Un autre fait nous paraît révélateur. Pour la première fois des représentants des grandes religions ont participé à l'Assemblée. Ils y ont parlé. Cela est positif. Pourtant, en écho à ces déclarations pleines de respect pour le christianisme, certains commentaires entendus soit en pleine

Assemblée, soit en petits groupes ont alarmé plusieurs participants. Et ceux-ci n'ont pas pu réagir en public, le programme ne le permettant pas. En particulier, des orthodoxes des pays arabes aux prises avec l'expansion de l'Islam auraient aimé que l'on se montre plus prudent, en évitant d'affirmer sans nuances que les religions non chrétiennes sont elles aussi la voix et l'instrument du Christ Jésus. Dialogue et sympathie ne sauraient conduire au simplisme. Oui ou non, y a-t-il dans l'événement Jésus Christ quelque chose d'unique, concernant l'ensemble de l'humanité, ou l'Évangile n'est-il qu'une voix parmi d'autres toutes aussi importantes? La question est grave.

Elle l'est aussi à un autre plan, celui de la mission face aux masses d'incroyance que constituent nos sociétés occidentales. Nous recopions ici ce que nous développons ci-dessus en parlant de l'engagement social. Il a manqué aux discussions de Vancouver, pourtant remarquablement enserrées dans un contexte liturgique, une dimension doxologique. On n'a pas su montrer comment et pourquoi l'engagement des chrétiens en pleine pâte du monde ne se résumait pas dans l'alliance avec les efforts de tous les hommes et toutes les femmes au cœur droit et généreux. On a gravement oublié d'insister sur le besoin de faire connaître Dieu, tel qu'il est, pour qu'il soit béni et loué dans l'Esprit de son Fils. Seule cette dimension doxologique — à laquelle les luthériens et les *Evangelical* eux-mêmes semblent peu sensibles — peut permettre à la mission de retrouver sa vigueur.

Tel est, à nos yeux, le bilan de cette grande Assemblée de Vancouver. Pour récapituler, nous dirions que l'Assemblée a comme opéré une photo instantanée de la situation des Églises. Halte réaliste, qui n'a peut-être pas infusé de dynamisme nouveau mais qui a permis de faire le point. Désormais toutes les Églises savent où elles en sont, et elles se sont redit leur commune responsabilité à l'égard de l'avenir de l'humanité. C'est énorme, et extrêmement positif. Espérons qu'elles ne perdront pas la "mémoire" de leur autre responsabilité, inséparable de la première, et qui porte sur le retour à l'Unité de foi et à l'Eucharistie pour la gloire du Père.



POUR LE DÉPART DU PÈRE ÉMILE LEGAULT

Le Père Legault vient de nous quitter. Il est décédé le 28 août dernier, à 77 ans. Son départ a été un événement, dont tous les médias ont parlé. Et il n'y a pas de doute que l'importance attribuée à l'événement et la qualité des reportages correspondent à la valeur de l'homme.

Il faut d'abord saluer en lui le pionnier et le créateur. Sans doute en s'entourant de solides collaborateurs et en utilisant les pierres d'attente, il a inventé chez nous le journalisme et le théâtre professionnel et au moins un style de vulgarisation religieuse. De tout cela nous devons être reconnaissants.

Si on cherche un trait commun à ces trois carrières successives et aux mouvements qu'elles ont mis en marche, c'est sans doute le souci fondamental du positif, de ce qui fait vivre, de ce qui donne l'espérance. Le Père Legault a su donner cette joie de vivre à travers le journal de la JEC (Jeunesse étudiante catholique), en prenant le risque, rare à l'époque, de ne pas parler trop souvent de morale, surtout pas de morale des interdits. Il a aussi eu l'audace de ne pas copier ses modèles européens et de faire un journal à la fois jeune et québécois. Lorsqu'il a abordé le théâtre, il avait là aussi des prédécesseurs et des modèles. Il m'a souvent dit sa dette envers les Jésuites du Collège Ste-Marie et du Gesù. Mais les Jésuites n'avaient jamais osé créer une troupe professionnelle, qui permettrait aux talents qu'ils développaient au collège de s'exprimer dans un métier stable. Le Père Legault a su le faire. Et ici encore, s'appuyant sur des génies très positifs, Chancerel, Copeau,

Ghéon, Claudel, il a fait un théâtre où le tragique n'a jamais conduit au désespoir.

Et quand il a abordé le difficile métier de communicateur religieux, à une époque où on n'en voulait guère, à une époque aussi où il avait, cette fois-ci, de très forts prédécesseurs, les Desmarais, les Marcotte, il a su créer un style qui lui a gagné le cœur et sans doute aussi l'esprit de très vastes auditoires. Ici encore, le trait fondamental de sa personnalité et de sa culture a dominé, le souci de transmettre la vie et l'espérance. Il a été exceptionnellement aidé par une connaissance de première main du Concile, une connaissance qui d'ailleurs ne lui est pas venue par hasard mais grâce à sa réputation de grand communicateur. Il aura été l'une des voix les plus puissantes et les plus persistantes de Vatican II, et aussi de Jean XXIII, au Canada français. C'est que le Concile l'avait converti de façon profonde et durable, au niveau de l'esprit comme au niveau du cœur. Et sa puissante imagination symbolique lui a ensuite permis de transmettre, au ras de la vie et du langage populaire, cet esprit.

Le Père Legault aimait se tenir près de la Bible. C'est sans doute ce qui a donné le plus d'équilibre à sa foi, avec un bon sens de l'Église et un grand amour de ses auditoires. Cette proximité de la Bible lui a permis de se mouvoir habituellement dans le positif, dans la confiance et la joie. Il a toutefois fait souvent de la morale, surtout à la radio. Et parfois dans des lignes ouvertes. Et ici il faut saluer l'homme qui aura fait le plus peut-être pour faire vivre aux Québécois et

aux Québécoises l'évolution de la morale chez nous depuis la Révolution tranquille. C'était là une tâche difficile et souvent ambiguë. On lui a souvent reproché, parfois durement dans les conversations avec des inconnus dans les lignes ouvertes, d'affaiblir l'exigence radicale du Christ. Je ne crois pas qu'il l'ait fait. Il a plutôt agi comme Jésus lui-même, exigeant dans sa prospective et ses défis, plein de mansuétude et de consolation pour les blessés de la vie. Beaucoup de plus âgés lui doivent d'avoir appris à vivre avec la famille éclatée, avec la pratique culturelle irrégulière, avec un certain libre examen à l'égard du Credo. Et plusieurs plus jeunes auront appris de lui comment pensaient et vivaient, avec sans doute autant de cohérence et de bonheur, ceux qui les avaient précédés. Porté par tempérament à respecter le pluralisme, il a su le faire partager et faire de nous, au moins sous cet aspect, des croyants du 20^e siècle.

L'art de vivre du Père Legault était personneliste. Il n'a guère été politisé, il craignait l'affrontement et la lutte sociale, il prévoyait difficilement l'impact social de la multiplication des actions individuelles. C'était là sans doute la limite de son action. L'époque où il a vécu lui a été favorable. Il se serait sans doute adapté aux défis beaucoup plus politisés des dernières années du deuxième millénaire. Le Seigneur lui a épargné cette reconversion. Mais l'inspiration positive et espérante du Père Émile Legault demeure et peut avantageusement marquer la suite du monde.

Julien Harvey

C'est le temps de passer à

Depuis 65 ans, l'Action Nationale analyse les événements sociaux, politiques et économiques et fait le point sur la situation du Québec. De fait, c'est la plus ancienne des revues québécoises, mais également la plus engagée. De Lionel Groulx, à nos jours, l'Action Nationale a su s'adjoindre des collaborateurs de renom, qui ont marqué leur époque. Soyez mieux informé et passez, vous aussi, à l'Action... Nationale!

Remplir le coupon et le retourner à:
l'Action Nationale, 82 rue Sherbrooke ouest, Montréal,
QC H2X 1X3 Téléphone: (514) 845-8533

l'Action... NATIONALE

Je m'abonne

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Abonnement	1 an (10 numéros)	2 ans (20 numéros)
Québec	<input type="checkbox"/> 25\$	<input type="checkbox"/> 45\$
Autres pays	<input type="checkbox"/> 30\$	<input type="checkbox"/> 50\$
Abonnement de soutien	<input type="checkbox"/> 35\$ et plus	

BONHEUR D'OCCASION: GABRIELLE ROY AURAIT AIMÉ!

par Yves Lever

Gabrielle Roy avait aimé le scénario de Marie-Josée Raymond et de Claude Fournier et n'avait proposé que quelques changements mineurs. Elle décédait le 13 juillet dernier, le jour même où le film connaissait sa première au Festival de Moscou. Aurait-elle apprécié la réalisation de Guy Fournier? Nous croyons que oui, car elle nous apparaît dans l'ensemble fidèle autant à l'esprit qu'à la lettre du roman.

Évidemment, il n'était pas question, malgré ce parti pris de fidélité à l'oeuvre romanesque, d'en reproduire toutes les scènes. D'abord parce qu'il y en a trop, mais aussi parce que bon nombre se prêteraient très mal au médium cinéma (les longues conversations de café d'Azarius, les monologues intérieurs des protagonistes). De par son aspect "saga familiale", le livre s'aventurait aussi dans de multiples avenues dont il aurait été quasi impossible de traiter avec un peu de profondeur; il fallait centrer davantage l'action autour d'un personnage et en faire le moteur du développement de l'action cinématographique.

Le choix des scénaristes de privilégier le personnage de Florentine nous semble valable. Comme nous semblent pertinents aussi la majorité des développements visuels que ce choix impliquait (les rencontres avec ses amoureux, la scène du mariage, la finale). Par là, le film trouve son unité de sujet (portrait d'une femme avant tout) et de style (atmosphère de mélodrame à la mode rétro). Il en résulte une Florentine dont la détermination, la lucidité, la liberté, la force et la conscience du vécu féminin ne déplairaient pas, par ailleurs, aux féministes d'aujourd'hui. Elle connaîtra un amour décevant et un mariage "obligé" avec le copain naïf du père d'"occasion", mais une finale optimiste nous la montre sortie — et sa famille avec elle — de la misère matérielle. Peut-être aussi sera-t-elle heureuse avec ce mari dont elle veut faire le bonheur.

Ce ne sera probablement, au moins au début, que "bonheur d'occasion" (comme on dit "voiture d'occasion"), mais au minimum, Florentine respirera mieux que dans l'appartement mitieux, chaque année remplacé en plus mitieux parce qu'on ne peut payer régulièrement le loyer, qui ne permet aucune intimité (même dans le lit qu'il faut partager avec la petite soeur) et qui marque une déchéance inéluctable. Dans le film comme dans le roman, elle illustre bien le sort de toutes les Florentines des quartiers défavorisés, autant ceux d'aujourd'hui que ceux d'hier. Sa manière de s'en sortir vaut bien celles, moins lucidement choisies généralement, empruntées par bien des anonymes consoeurs (prostitution, alcoolisme, drogue, etc.) qui des "bonheurs d'occasion" passent souvent aux malheurs perpétuels.

Certains regretteront la schématisation du rôle de Rose-Anna (la mère). Dans ma relecture récente du roman, elle m'apparaissait comme la principale porte-parole des préoccupations de Gabrielle Roy et c'est à travers son vécu surtout que s'articulait le côté "documentaire social" qui conférait une bonne partie de sa valeur à l'oeuvre (il paraît que nous le retrouverons dans la série télévisée). Fournier lui consacre dans l'image quand même beaucoup de temps, suffisamment je trouve, pour la bien décrire et la rendre symbolique de sa génération, mais elle agit surtout en tant que "copie négative" du personnage de Florentine, ce qui empêche en bonne partie de tomber dans le misérabilisme.

Tout autant réduit à ses gros traits, le personnage d'Azarius sert aussi de faire-valoir. Très fidèlement, Fournier et Raymond l'ont reproduit aussi malhabile, rêveur, "chien battu", irresponsable, faible, inconscient, dominé, incapable de se défendre, etc., que dans le roman. Personne n'en est surpris puisqu'en cela il devient un frère jumeau de presque tous les per-

sonnages masculins du cinéma québécois et des téléromans des quinze dernières années. Emmanuel, qui se retrouve du jour au lendemain marié et père putatif sans trop avoir à prendre de décision, son père aussi, sortent du même moule. Seul Jean Lévesque, au fond le double de Florentine — et c'est bien pour cela qu'on ne peut les "marier" à la fin du drame — marque une différence, mais il est tellement schématisé dans son arrivisme qu'il ne suscite guère de sympathie. Curieux, tout de même, ce mélange de peur et de masochisme chez presque tous les réalisateurs d'ici qui pour mieux montrer qu'ils aiment les femmes ravalent continuellement les hommes...

On pourrait chicaner sur plusieurs détails (surtout l'allure trop compassée de Rose-Anna, que la voix du doublage n'améliore pas), mais dans l'ensemble, on peut dire que Fournier a bien dirigé ses interprètes. Mireille Deyglun surtout montre bien la froide détermination de Florentine. Michel Forget, en Azarius, s'affirme comme un comédien complet. Tout le reste du casting s'est révélé pertinent.

Quant à l'aspect "documentaire" sur le quartier de Saint-Henri durant la dernière guerre, c'est sans doute l'aspect le moins réussi du film. C'est là surtout que le film aurait pu ajouter sa goutte d'originalité au roman. Eh bien, il ne le fait pas. La direction artistique et le choix des décors extérieurs apportent bien des éléments significatifs. Mais comme d'habitude, la caméra manipulée par Claude Fournier (car le scénariste-réalisateur s'est aussi réservé ce rôle) a complètement manqué de subtilité, n'a fourni que des images platement utilitaires et ne s'est complu que dans les effets faciles et gros. Elle n'a pas su coller aux meubles ou aux vêtements, pas plus que regarder la rue ou situer l'appartement dans le quartier. Si quelques effets sont réussis (l'éclairage avec le fanal du train, par exemple), en général, la prise de vue

n'évite pas le cliché de carte postale (les gros plans de larmes, la scène du mariage, celle près des rapides de Lachine) et la caméra ne sait se retirer avec pudeur lors de l'accouchement ou lorsque Jean Lévesque couche avec Florentine (c'est pour faire moderne ce gros plan des fesses de Florentine, ou pour "signer" le film?).

On a sans doute aussi cru bien faire (et peut-être augmenter le "potentiel commercial" du film) en remplaçant la chanson américaine "I'll see you again" du roman par cette affreuse et vaguement rock chansonnette de Diane Tell. Comme si nos juke-boxes de 1940 diffusaient des chansons d'ici en français, surtout dans

ce style et avec ce type de voix! Je comprends mal que des professionnels se laissent aller à une adaptation si maladroite et au surplus québécoise. Le reste de la musique d'accompagnement, trop moderne, s'accorde mal au style rétro de l'interprétation et du travail visuel du film.

Malgré tout, parce que c'est une très bonne histoire, bien rendue par une interprétation efficace, le film nous apparaît aussi valable que le roman. On aimera l'un et l'autre pour les mêmes raisons. Comme on peut détester aussi l'un et l'autre pour d'autres raisons (le livre supporte mal l'épreuve du temps et on peut prévoir la même chose pour le film).

Valait-il la peine de tourner *Bonheur d'occasion*? Oui, si l'on pense qu'une oeuvre littéraire reconnue rejoint ainsi un nouveau public (contrairement à ce que l'on croit d'habitude, des études ont montré que les lecteurs d'une grande oeuvre vont rarement voir le film qu'on en tire; et que les spectateurs ne liront que rarement le livre). Mais on peut penser aussi que le cinéma québécois, déjà pas tellement riche, pourrait consacrer ses quelques millions à parler des Tremblay, Rose, Trudeau ou Lévesque du présent plutôt que de s'intéresser uniquement aux Plouffe, Chapdelaine ou Lacasse du passé.

À sa 7e saison, le Festival des films du monde a connu encore un meilleur succès d'assistance: plusieurs dizaines de séances (sur plus de 500) se déroulent à guichet fermé. On était encore loin des salles supposément remplies à 95%, selon le p.-d.g. Serge Losique, mais à plusieurs reprises, spectateurs ordinaires et critiques devaient se bousculer à l'entrée des salles, non pour obtenir une meilleure place, mais simplement pour trouver un siège libre.

Âgé maintenant de sept ans, le festival a atteint son "âge de raison", mentionnaient quelques critiques lors de l'ouverture. Deux semaines après la fermeture, nous pourrions ajouter qu'il a aussi reçu sa "confirmation".

Confirmation de son existence d'abord, car plus personne dans le milieu cinématographique ne réclame son abolition ni ne manigance pour essayer d'évincer son directeur général.

Mais confirmation aussi qu'il n'est et ne restera, à moins de changements radicaux dont aucun de ses directeurs ne semble percevoir la nécessité, qu'un petit festival de province, considéré sur le plan international comme à peine plus important que celui de Toronto, de Québec ou celui de Rouyn-Noranda! Que des ministres fédéraux et provinciaux paradent aux cérémonies officielles et se laissent photographier aux côtés d'un Trintignant sans doute content de profiter de vacances gratuites ou d'une Gabrielle Lazure bien jolie, mais qui n'a encore rien prouvé comme actrice,

tout cela ne trompe personne. Ce festival n'est considéré par les distributeurs et producteurs internationaux que comme un tremplin commercial, fourni gratuitement et courbettes en plus, pour les films qu'ils ont déjà vendus aux industriels locaux. Ce n'est pas demain qu'il rejoindra les "ligues majeures" de Cannes, Berlin ou Venise!

Car une fois de plus, le festival de Montréal n'a dû son succès qu'à sa section "hors concours" qui rassemblait les primés ou compétiteurs des grands festivals, et à ces "événements spéciaux" (qui ne le sont que parce qu'un public bon enfant accepte de jouer le jeu) que se voulaient les "Hommages" à Bunuel, Hitchcock et Kramer.

La compétition officielle, qui devrait constituer l'attraction première et le "coeur" du festival, ne rassemblait encore, à trois ou quatre exceptions près, selon moi (je n'ai vraiment aimé que *Danton* de Wajda, et pas uniquement pour des raisons cinématographiques), que des "restants" des autres festivals et des productions tout juste dignes de prendre place aux supposés "grands films" de Radio-Canada le jeudi soir.

L'originalité du festival de Montréal se trouverait, selon les demandes de subventions, dans la volonté de présenter des films de vraiment partout dans le monde. Voilà une autre mystification que la dernière édition a clairement manifestée. Comme les autres années, l'Europe était sur-représentée, l'Asie (sauf le Ja-

pon) et l'Amérique du Nord (y compris évidemment le Québec) ne s'y retrouvaient qu'en parents pauvres. S'il fait bon y voir quelques films de l'Europe de l'Est, nous nous passerions bien volontiers des sous-produits français ou allemands. L'Afrique noire, à part l'exceptionnel *Gods Must Be Crazy* (absolument pas représentatif du cinéma africain) était encore totalement absente. Quant à l'Amérique latine, qui y conservait sa section, on n'en retrouvait plus que des produits hollywoodiens édulcorés et sans originalité. Et presque rien des autres parties du monde.

Mais je réalise que me voilà en train de reprendre presque littéralement des paragraphes de mes articles sur les précédents festivals! À la simple lecture du programme officiel, les critiques, surtout ceux qui étaient à Cannes, pouvaient écrire la moitié de leurs articles avant que ne débute le festival! C'est sans doute la plus grande critique que l'on peut faire à ce festival: il ne se renouvelle pas, ne provoque aucune véritable surprise et s'enlise dans une béate médiocrité. Que les distributeurs profitent de ces avant-premières gratuites pour leurs sorties d'automne, tant mieux. Que les cinéphiles, professeurs de cinéma et critiques goûtent cette "orgie" de pellicule pour bien terminer leurs vacances, tant mieux aussi. Mais le cinéma en général, et particulièrement le cinéma québécois n'en retire pas grand profit.

Y.L.

LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE: CONFIRMATION, MAIS...

pêle-mêle

Le dialogue Nord-Sud est-il engagé? On a cru le constater, au début de septembre, à Caracas, au Venezuela, où les ministres des Finances de l'Amérique latine, les pays "débiteurs", se sont réunis avec les représentants de Washington, pour évaluer ce qu'ils pouvaient faire de la dette du continent, 300 milliards de dollars.

Certains avaient pensé créer un "cartel des pays débiteurs". La stratégie avait pour but d'attirer à Caracas les États-Unis qui, au départ réfractaires à la rencontre, allaient vite évaluer autrement l'importance de leur présence à ce rendez-vous dans l'ex-plus-chère-ville de l'Amérique latine.

Tous les États emprunteurs s'étaient concertés et entendus pour rembourser la dette en suivant le mode d'emploi de Williamsburg: austérité, coupures dans les dépenses sociales, chômage, comme au Brésil. Cependant, à une condition: celle de ne pas nuire au développement. Pour cela, il faudrait abattre les barrières tarifaires et non tarifaires, encourager les échanges entre l'Amérique latine et les pays industrialisés.

Mais ces derniers le front-ils, eux qui connaissent enfin un début de croissance, une légère baisse du chômage?

Qui sera alors, en cas d'échec, responsable de la détérioration du climat socio-politique dans l'hémisphère sud? Sûrement pas ces gouvernements qui, devant la face du monde, ont choisi de "serrer la ceinture" des millions de campesinos!

(J.L.)

Le centre de documentation de ALAI (Agence latino-américaine d'information) ouvrira ses portes au grand public du 21 septembre au 10 décembre. Les horaires pour la consultation sont les suivants: les mardi et mercredi, de 10h à 18h, et le samedi de 13h à 18h. ALAI dispose de plus de 600 publications régulières ou occasionnelles, d'un millier d'ouvrages de référence sur l'Amérique latine. Avec, en plus, une documentation unique sur les partis politiques, les organisations syndicales et populaires, les communautés de base, les Églises, dans ces pays. L'adresse est la suivante: 1224, Ste-Catherine ouest, suite 703, Montréal H3G 1P2; tél.: 861-0756.

"Faire mieux connaître la jeunesse qui fait la manchette et aussi celle dont les médias parlent peu", tel est l'objectif de la bibliographie **Le Québec jeune 1978-1983** que vient de publier un groupe de travail de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Quelque 600 notices d'articles et de monographies traitant des conditions de vie des Québécois et des Québécoises de 13 à 25 ans sont réunies sous des thèmes aussi variés que l'habillement, l'inadaptation scolaire, le travail/chômage, le suicide, la toxicomanie, l'identité religieuse et bien d'autres. À noter cette heureuse initiative dans le domaine bibliographique: des articles de journaux étudiants côtoient allègrement des thèses de doctorat! (École de bibliothéconomie, C.P. 6128, succ. A, Montréal H3C 3J7).

(F.G.)

Les citoyens attentifs à l'évolution de la morale sociale ont maintenant sous les yeux un nouveau cas très intéressant, celui de la compagnie Menasco du Canada Ltée. Elle annonce son départ du Québec pour aller s'installer directement à la frontière, à Hawkesbury en Ontario. Et la raison qu'elle donne est claire: elle ne veut pas vivre avec la loi anti-scab (Loi 17). Certains, dont la CSN, doutent de la véracité de cette raison. On peut partager leur doute. Mais que l'explication soit vraie ou fautive, on se trouve devant une manœuvre d'une haute immoralité sociale. Et il faut féliciter le gouvernement du Québec d'avoir assuré cette protection indispensable des travailleurs. Il faut souhaiter aussi que le gouvernement trouve moyen de recycler rapidement les travailleurs ainsi mis en chômage. Et, ceci fait, il faut se réjouir du départ d'une entreprise dont les responsables font preuve d'une telle barbarie antisociale.

(J.H.)

La Collection Donum Dei vient de publier les Actes de la XIII^e Assemblée générale de la Conférence religieuse canadienne (CRC) qui s'intitulent **Vie religieuse renouvelée... Formation à réinventer!** (no 28). Parler de formation des aspirants à la vie religieuse c'est aborder les grandes orientations millénaires de celle-ci: la chasteté, la pauvreté, l'obéissance, la vie communautaire, la prière et l'engagement apostolique pour aujourd'hui. Mais après avoir consacré autant de temps à ces sujets, les participants se sont penchés sur la question: Qui sont ces nouvelles recrues? "Ces jeunes gens, ces jeunes filles, qui se rassemblent, qui prient souvent ensemble, pendant des heures, de jour, de nuit, qui sont attirés par l'Évangile, qui se passionnent pour la Parole de Dieu, qui la travaillent, qui, de plus en plus en font leur vie, qu'est-ce qu'il y a dans leurs coeurs? Ils ne veulent pas être religieux... religieuses... ils n'y pensent pas du tout... Ces groupes informels, ces communautés informelles, ne pourrait-on pas presque dire cette vie religieuse informelle. Ils vivent cela, au jour le jour, dans la joie, dans le dénuement, dans le partage, avec les autres, avec les pauvres, à la gloire de Dieu. Au jour le jour; combien de temps cela durera? Qu'importe! Qu'importe pour eux, et qu'importe pour nous également. Si nous les voyons avec le regard du Seigneur, qu'importe. Quelques semaines, quelques mois, deux ans, trois, cinq ans, toute leur vie, jusqu'à la mort? Ce qui nous intéresse, ce que nous devons regarder, c'est ce qu'ils vivent". Ce qu'ils vivent en groupes informels, mais aussi en groupes structurés autrement que les communautés religieuses traditionnelles. Pour se procurer le volume de 377 pages, s'adresser à la CRC, 324, avenue Laurier est, Ottawa; tél.: (613) 236-0824.

tant de choses au coeur

PENSÉES DU BOUT DU MONDE

Ces premières heures d'arrivée à Montréal. Le coeur bat un peu plus vite. Yeux étonnés. Redécouverte d'un monde laissé il y a deux ans. Si différent. Le premier monde, celui de l'abondance, de l'efficacité, de la vitesse. Passer des problèmes de la faim et de la santé à ceux de l'embonpoint, du conditionnement physique et des loisirs. Du monde des foules grouillantes, d'enfants et de jeunes (65% en bas de vingt ans), à celui surtout d'adultes et de vieux, de ces longues avenues désertes, de ces quartiers résidentiels, beaux, propres et silencieux comme des salons funéraires. Impression de vide où tout est trop ordonné et planifié. Mais bonnes surprises ici et là, ces marchés de fleurs, fruits et légumes, cet accordéoniste de métro, ces cyclistes décontractés... Comme des concessions à la vie.

Ce séjour de quelques semaines aura été une longue méditation. Avec beaucoup moins de certitudes. Des gens d'ici prennent en pitié ces pauvres malheureux du tiers monde qui vivent de façon si précaire et manquent à peu près de tout. J'étais effaré en revoyant un de ces supermarchés qui regorgent de produits si variés. Au moins 90% de ceux-là sont introuvables chez moi. On ose à peine croire quand je raconte que des centaines et des centaines d'enfants de mon quartier ne boivent plus de lait depuis très longtemps...

Prendre en pitié... et pourtant. Je me suis mis à plaindre surtout ceux qui croulent sous l'abondance. Qui ne savent plus où donner de la tête pour se divertir et bien bouffer. Qui ont à portée de manette une quinzaine d'émissions de télévision à toute heure du jour et de la nuit. Qui sont assommés de publicité toujours irrésistible où le bonheur assuré vous attend dans le dernier gadget. Qui dévorent quantité de journaux et de revues et suivent les bavardages interminables de la radio. Surabondance de biens, de divertissements où il vous est offert chaque jour des programmes d'emploi du temps impeccables, qui prévoient tout et occupent tout.

Je pense à mes voisins là-bas, sans radio, sans télévision, sans journaux et spectacles organisés, qui sont davantage occupés à survivre péniblement, à trouver le riz suffisant et quelques herbages et légumes pour la soupe... Et pourtant. Le soir, les enfants chantent et dansent, des groupes de jeunes se forment autour d'une guitare d'occasion, les gens causent, causent... Quelle vie chez ces êtres fragiles! Quelle spontanéité! Et le temps, ils en disposent en maîtres. Deux nuits

complètes à veiller un mort et à "sympathiser" avec la famille: heures de recueillement intense où les mélodées funèbres malgaches enveloppent si doucement la nuit claire et limpide. Le temps qu'il faut pour se parler longuement entre amis, pour écouter, pour prier... le temps de vivre, d'aimer, de souffrir et d'accueillir un mort qu'ils considèrent comme une messagère mystérieuse vous invitant à rejoindre la grande famille des ancêtres et du Père souverain.

Elle me revient inlassablement cette scandaleuse parole de Jésus: "Heureux les pauvres car le royaume des cieux est à eux!". En suivant la démarche des autres béatitudes, on devrait lire: heureux les pauvres car ils *seront riches!* Tout comme "ils seront consolés...", "ils seront rassasiés". Mais non. "Heureux les pauvres car le royaume des cieux est à eux!". Maintenant. Scandaleuse parole car nous n'acceptons pas la pauvreté, nous voulons libérer les pauvres. Et nous avons raison au nom même de tant d'autres paroles de la Bible. Cette mission de libérer les opprimés et d'établir la justice sur terre.

Mais libérer les pauvres de quoi et de qui? Pour en faire ces petits bourgeois, modèle occidental, qui vivent de gadgets, de bouffe et de divertissements et si imperméables à toute vie intérieure? La pauvreté comme valeur? D'où vient cet attrait jamais démenti pour Frère François et cette chance de fraternité extraordinaire qu'on ne rencontre que chez les vrais pauvres? La pauvreté qui est fragilité, qui est attente, qui est regard vers celui qui n'a pas une pierre où reposer sa tête. Pauvreté qui est cette capacité d'ouverture sur l'invisible où le dépouillement introduit à l'amour car il n'est que don. Difficile méditation. "Heureux les pauvres...". "J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger..."

Au delà du combat jamais fini pour la justice, la lutte contre l'oppression et toutes les misères qui affligent l'homme, savoir que notre horizon n'est pas la société d'abondance et de gadgets à l'image du monde de *l'homo americanus* mais celui du partage fraternel et équitable entre ceux qui resteront toujours des "pauvres" s'ils sont ces assoiffés d'une Vie qu'on ne trouve que dans l'attente et la dépossession de soi parce qu'elle est rencontre profonde du Seigneur et des autres.

Jacques Couture

L'ACTE DE LA MORT

Réflexions sur le passage de la vie à la mort par un comité de travail de l'Église épiscopale du Canada

116 pages 7,95\$

Les positions de ce groupe de travail rencontrent celles qui défendent l'Église catholique et ceux qui plaident en faveur du respect de la vie et de la personne humaine.

Il s'agit vraiment d'un document oecuménique, sur un sujet des plus importants et des plus actuels.

De plus en plus de personnes auront maintenant à se prononcer sur les questions qui sont soulevées dans cet ouvrage. Pourquoi ne pas le faire en connaissance de cause?



Éditions Bellarmin
8100, boul. Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
tél.: (514) 387-2541

L'ACTE DE LA MORT

REFLEXIONS SUR LE PASSAGE
DE LA VIE À LA MORT
PAR LAWRENCE WHYTEHEAD
ET PAUL CHIDWICK



TRADUIT DE L'ANGLAIS
PAR ERNEST RICHER, S.J.

BELLARMIN

L'ACTE DE LA MORT

REFLEXIONS SUR LE PASSAGE
DE LA VIE À LA MORT
PAR LAWRENCE WHYTEHEAD
ET PAUL CHIDWICK



TRADUIT DE L'ANGLAIS
PAR ERNEST RICHER, S.J.

BELLARMIN

L'ACTE DE LA MORT

REFLEXIONS SUR LE PASSAGE
DE LA VIE À LA MORT
PAR LAWRENCE WHYTEHEAD
ET PAUL CHIDWICK



TRADUIT DE L'ANGLAIS
PAR ERNEST RICHER, S.J.

BELLARMIN

L'ACTE DE LA MORT

REFLEXIONS SUR LE PASSAGE
DE LA VIE À LA MORT
PAR LAWRENCE WHYTEHEAD
ET PAUL CHIDWICK